FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1943 N° 303

THÈSE
POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE
(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Georges VERDEAUX

Né le 26 Décembre 1915, à Lyon (Rhône)

Présentée et soutenue publiquement le 30 Juin 1943

LA PARANOÏA DE COMPENSATION

Président : M. E. CHABROL, *Professeur*

PARIS
LIBRAIRIE LE FRANÇOIS
91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 91

1943

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Nom du Candidat : VERDEAUX.

Prénoms : Georges.

(éventuellement) :
Nom de jeune fille :

Date de la soutenance :

Numéro d'ordre :

(Ces deux mentions seront complétées par le service de la Bibliothèque)

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — *Paris, Lib. Le François*, 1943, *in*-8°, 142 *p*.

(*Th. méd.* (*Et.*), *Paris*, 1943. N°).

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — *Paris, Lib. Le François*, 1943, *in*-8°, 142 *p*.

(*Th. méd.* (*Et.*), *Paris*, 1943. N°).

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — *Paris, Lib. Le François*, 1943, *in*-8°, 142 *p*.

(*Th. méd.* (*Et.*), *Paris*, 1943. N°).

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — *Paris, Lib. Le François*, 1943, *in*-8°, 142 *p*.

(*Th. méd.* (*Et.*), *Paris*, 1943. N°).

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Nom du candidat : VERDEAUX.

Prénoms : Georges.

(éventuellement) :

Nom de jeune fille :

Date de la soutenance :

Numéro d'ordre :

(Ces deux mentions seront complétées par le service de la Bibliothèque)

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — Paris, Lib. Le François, 1943, in-8°, 142 p.

(Th. méd. (Er.), Paris, 1943.
N°).

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — Paris, Lib. Le François, 1943, in-8°, 142 p.

(Th. méd. (Er.), Paris, 1943.
N°).

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — Paris, Lib. Le François, 1943, in-8°, 142 p.

(Th. méd. (Er.), Paris, 1943.
N°).

VERDEAUX (Georges). — La paranoïa de compensation. — Paris, Lib. Le François, 1943, in-8°, 142 p.

(Th. méd. (Er.), Paris, 1943.
N°).

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1943 N°.....

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

Georges VERDEAUX

Né le 26 Décembre 1915, à Lyon (Rhône)

Présentée et soutenue publiquement le 30 Juin 1943

LA PARANOÏA DE COMPENSATION

Président : M. E. CHABROL, *Professeur*

PARIS
LIBRAIRIE LE FRANÇOIS
91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 91

1943

Le Doyen..... BAUDOUIN

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ROUVIÈRE.
Physiologie	LÉON BINET.
Physique médicale	STROHL.
Chimie médicale	POLONOVSKI
Bactériologie	GASTINEL.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générale	BAUDOUIN.
Pathologie médicale	CHABROL.
Pathologie chirurgicale	PETIT-DUTAILLIS.
Anatomie pathologique	LEROUX.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Thérapeutique	AUBERTIN.
Hygiène et médecine préventive	TANON.
Médecine légale	DUVOIR.
Histoire de la médecine et de la chirurgie.	LIAN.
Pathologie expérimentale et comparée	HENRI BENARD.
Hydrologie thérapeutique et climatologie.	CHIRAY.
Clinique médicale	ABRAMI. FIESSINGER. HARVIER. PASTEUR-VALLERY-RADOT.
Hygiène et clinique de la première enfance	CATHALA.
Clinique des maladies des enfants	ROBERT DEBRÉ.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	LEVY-VALENSI.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	LEMIERRE.
Clinique chirurgicale	CADENAT. MONDOR. QUENU. BROCQ.
Clinique ophtalmologique	VELTER.
Clinique urologique	CHEVASSU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. LEVY-SOLAL. PORTES.
Clinique gynécologique	MOCQUOT.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	LEVEUF.
Clinique thérapeutique médicale	LOEPER.
Clinique oto-rhino-laryngologique	LEMAITRE.
Clinique thérapeutique chirurgicale	SENEQUE.
Clinique propédeutique	M. VILLARET.
Clinique de la Tuberculose	TROISIER.
Clinique chirurgicale orthopédique de l'adulte	MATHIEU.
Clinique cardiologique	DONZELOT.
Clinique de neuro-chirurgie	CLOVIS VINCENT.
Assistance Médico-Sociale	N...
Professeurs sans chaire	DOGNON. GIROUD. HAZARD. JAYLE. JOANNON. OLIVIER. VERNE.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

	MM.
'athologie chirurgicale..	AMELINE.
'athologie médicale.....	BARIETY.
'athologie médicale	BERNARD ETIENNE.
lydrologie.....	BESANÇON JUSTIN.
lactériologie.....	BONNET.
'athologie médicale.....	BOULIN.
'athologie médicale.....	BROUET.
Iistologie	BULLIARD.
'athologie médicale.....	CACHERA.
Anatomie	CORDIER.
'athologie médicale	COSTE.
Urologie	COUVELAIRE.
Anatomie pathologique	DELARUE.
'athologie médicale	DELAY.
'hysique	DESGREZ H.
Médecine légale	DESOILLE.
Obstétrique	DIGONNET.
'hysique	DOGNON.
'athologie chirurgicale	FEVRE.
'athologie chirurgicale..	FUNCK-BRENTANO
'arasitologie	GALLIARD.
'athologie médicale.....	GARCIN.
Anatomie pathologique .	Mlle GAUTHIER-VILLARS

	MM.
Pathologie médicale.....	DE GENNES.
Pathologie médicale.....	HAGUENAU.
Obstétrique	LACOMME
Obstétrique	LANTUEJOUL.
Parasitologie	LAVIER.
Pathologie médicale	LELONG.
Pathologie expérimentale	LEMAIRE.
Pathologie médicale ...	LENEGRE.
Pharmacologie	Mlle J. LEVY.
Pathologie médicale	MARCHAL.
Pathologie chirurgicale	MENEGAUX.
Pathologie médicale ...	MOLLARET.
Pathologie médicale	MOUQUIN.
Pathologie chirurgicale .	PATEL.
Pathologie chirurgicale .	
Ophtalmologie	RENARD.
Physiologie	RICHET.
Pathologie chirurgicale .	
Pathologie chirurgicale .	SICARD.
Pathologie médicale	SOULIE.
Obstétrique	SUREAU.
Pathologie médicale	TURPIN.
Pathologie chirurgicale .	WILMOTH.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

POUR LE SERVICE DES EXAMENS

	MM.
'athologie chirurgicale..	ALGLAVE.
'hysiologie	CHAILLEY-BERT.
Obstétrique	GUÉNIOT.
Pathologie chirurgicale..	HEITZ-BOYER.
Anatomie pathologique..	HUGUENIN.

	MM.
Obstétrique	LE LORIER.
Parasitologie	NEVEU-LEMAIRE
Obstétrique	VAUDESCAL.
Médecine légale.....	PIEDELIÈVRE.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

A TITRE PERMANENT

MM.	
ALAJOUANINE. BRULÉ. CHABROL. CHEVALIER. LAROCHE G. MOREAU. SEZARY.	Clinique médicale.

MM.	
BASSET. GATELLIER. de GAUDART d'ALLAINES MOULONGUET MOURE.	Clinique chirurgicale

MM.	
ECALLE VIGNES	Clinique obstétricale.

V. — CHARGÉS DE COURS

	MM.
Education physique	CHAILLEY-BERT, agrégé
Radiologie clinique	LEDOUX-LEBARD.
Stomatologie	DECHAUME.
Puériculture	N...

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

CETTE THÈSE EST DÉDIÉE :

A MA FEMME

MEIS ET AMICIS

A Monsieur le Professeur Etienne CHABROL

Médecin des Hôpitaux de Paris

Les liens d'amitié qui l'unissent à ma famille et l'extrême bienveillance avec laquelle il ne cesse de me faire profiter de sa sagesse et de sa culture, me rendent particulièrement sensible au grand honneur qu'il me fait en présidant la soutenance de ma thèse.

Qu'il soit ici remercié.

A Monsieur le Professeur Agrégé Jean DELAY

Médecin des Hôpitaux de Paris
Docteur ès-Lettres

Mon plus grand désir serait que l'on reconnût sa pensée dans cette thèse dont il m'a confié le sujet.

Je voudrais lui témoigner mon infinie gratitude pour m'avoir encouragé dans la voie de la Psychiâtrie et mon admiration toujours renouvelée par son lucide enseignement.

A Monsieur le Docteur Gaston DESHAIES

Chef de Clinique à la Faculté
Médecin des Hôpitaux psychiâtriques
Licencié ès-Lettres

Que je remercie de m'avoir soutenu de sa souriante et sûre expérience clinique.

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans cette thèse d'analyser un type particulier de *Paranoïa.*

L'individualisation de la « Paranoïa de compensation » a été faite par Monsieur le Professeur Agrégé Jean Delay, dans *une leçon* faite à la Clinique des Maladies mentales et de l'encéphale, le 6 décembre 1942 et intitulée : « Complexe d'infériorité et Paranoïa », dans *deux communications* à la Société médico-psychologique faites le 25 janvier 1943 et intitulées : « La Paranoïa de compensation » et « Une paranoïa de compensation », et dans *un mémoire*, actuellement sous presse, destiné à la « Revue suisse de Psychologie et de Psychologie pathologique ».

La leçon traitant de « Complexe d'infériorité et Paranoïa » avait pour objet l'observation de *Blaise.* Monsieur le Professeur agrégé Jean Delay nous a conseillé de publier cette observation in extenso dans notre thèse conçue selon le principe des *anthropobiographies* où l'analyse d'un cas clinique comporte toute l'étude de la vie sociale et psychologique d'un malade et constitue en définitive une véritable *biographie.*

Il nous faut tout d'abord envisager dans le cadre des *paranoïas psychogéniques,* les paranoïas *réactionnelles,* survenant chez des sujets à caractère sensitif décrits par KRETSCHMER.

Puis, dans ce cadre des paranoïas réactionnelles, nous isolons un type clinique spécial apparaissant comme la *réaction à un complexe d'infériorité.*

La première partie de notre travail sera donc constituée par l'étude de la notion de Paranoïa, du Complexe d'infériorité et de la Compensation.

Après cette étude doctrinale, nous pourrons aborder l'étude clinique du Cas Blaise.

PREMIÈRE PARTIE

DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE PARANOIA

Parmi les délires chroniques, des distinctions catégorielles ont fini par s'établir qui, d'un point de vue structural, opposent aujourd'hui ou tout au moins séparent cliniquement les formes paranoïaque, schizophrénique et paraphrénique. Cela résulte d'un long effort d'analyse et d'une suite d'essais plus ou moins heureux de synthèse, dont nous voudrions ici retrouver très brièvement d'abord les principales étapes historiques avant d'exposer les caractères cliniques généraux et la pathogénie des paranoïas qui nous permettront d'en préciser la notion actuelle.

Historique. — Déjà connus des Anciens, les délires partiels étaient inclus, chez Pinel, dans le terme de « mélancolie ». Dans cette mélancolie initiale, Esqui-

ROL distingue d'une part la monomanie triste ou « lypémanie », d'autre part, les « monomanies » proprement dites, intellectuelles, affectives et instinctives. Le travail d'analyse clinique se poursuivit alors avec le délire systématique de persécution de JULES FALRET, les persécutés-persécuteurs de LASÈGUE, les délires chroniques de MAGNAN, la paranoïa de WESTPHAL, CRAMER.

KRAFFT-EBING reprit les descriptions de LASÈGUE et FALRET qu'adopte également KRAEPELIN. Celui-ci, en considérant l'entité nosologique de la démence précoce, y intégra les délires chroniques à évolution démentielle (paranoïdes) opposables au délire paranoïaque qui n'avait point une telle évolution.

SÉRIEUX et CAPGRAS isolèrent leur délire d'interprétation qu'ils s'efforcèrent de séparer nettement d'un côté de la Psychose hallucinatoire chronique de GILBERT BALLET et DUPRÉ, de l'autre des délires passionnels.

DE CLÉRAMBAULT devait, plus tard, s'attacher à ce dernier point.

Enfin, les études psychanalytiques et psychopathologiques tendent à découvrir sous la diversité syndromique des paranoïas une unité profonde impliquée dans l'évolution même de la personnalité du malade.

CARACTÈRES CLINIQUES GÉNÉRAUX. — Si l'on se réfère à la conception kraepelinienne, on doit, semble-t-il, intégrer une unité structurale, en l'occurence, une structure paranoïaque.

Cette dernière se définit par des caractères, les uns

positifs, les autres négatifs, que nous allons rapidement envisager.

Parmi les caractères *positifs,* compte au premier chef la *continuité* du délire avec les tendances instinctivo-affectives de la Personnalité que la psychose développe, en somme, suivant un processus de déviation morbide. D'où le rôle générateur — notion des plus classiques — de la constitution, du caractère paranoïaque avec son orgueil, sa méfiance, sa fausseté du jugement, son égocentrisme, sa psycho-rigidité, son inadaptabilité sociale (MONTASSUT, GENIL-PERRIN).

L'étude en fut heureusement renouvelée dans un sens dynamique par BLEULER, KRETSCHMER, LACAN, par exemple.

Un second point important est le *thème* fondamental du délire, réductible au thème positif de persécution, et qui se développe comme un drame, intensément, profondément vécu. Selon le contenu délirant le malade apparaît comme un persécuté, un mégalomane, un érotomane, un jaloux, un revendicateur, un mystique, un hypocondriaque, voire un influencé ou un auto-accusateur.

Troisième point : la *systématisation.* Le délire offre la forme d'un système cohérent, bien articulé, « vertébré » comme disait DE CLÉRAMBAULT, compréhensible pour autrui, fait dont l'intérêt fut bien souligné par JASPERS. Ce système délirant transforme la réalité extérieure à laquelle il s'applique en une nouvelle réalité à l'usage spécial du malade.

Un quatrième caractère, non moins essentiel, consiste en *intuition* affective fondamentale dont procède

le délire, intuition déjà notée par Baillarger, Cotard, Petit, de Clérambault, Schiff, Targowla et Dublineau, H. Claude, Dide, H. Ey et à laquelle les disciples de Freud confèrent une valeur psychanalytique. Elle s'exprime sous forme interprétative, imaginative, hallucinatoire ou passionnelle et réalise ainsi les divers types cliniques correspondant à ce que l'on appelait jadis des « mécanismes ».

Quant aux caractères *négatifs*, ils consistent en premier lieu dans l'absence d'évolution démentielle, sous réserve d'une sénilisation surajoutée, à l'abri de laquelle ne sauraient être ces malades, pas plus que les autres. En second lieu, dans l'absence de désagrégation de la personnalité. En troisième lieu dans l'absence de dislocation des catégories logiques de la pensée.

Ces traits structuraux positifs et négatifs permettent de séparer nettement la forme paranoïaque de la forme schizophrénique avec son évolution démentielle, sa désagrégation de la personnalité, son délire paranoïde et de la forme paraphrénique avec son délire fantastique, extravagant, coexistant avec l'intégrité du fond mental.

Pathogénie. — Ainsi, ce cadre de la Paranoïa, large du point de vue nosologique, mais précis au point de vue structural, peut admettre diverses pathogénies que nous ne ferons guère que citer pour ne pas nous laisser entraîner trop loin de notre sujet.

La réduction de la psychose à un mécanisme plus

ou moins intellectuel, tel que celui invoqué par WERNICKE, d'une rupture des liens associatifs par lésion anatomique ; ou celui soutenu par DE CLÉRAMBAULT d'un automatisme mental, basal, d'origine neurologique lésionnel, ne nous retiendra pas davantage.

L'origine affective entendue soit comme l'épanouissement d'un caractère spécial (MASSELON, MONTASSUT, GENIL-PERRIN, DELMAS) soit comme un trouble olothymique (RÉGIS, ANGLADE, BESSIÈRE, CAPGRAS, MAYER) peut dans nombre de cas se discuter.

De même, et pour une part, croyons-nous, considérable, doit intervenir le mécanisme réactionnel, appartenant au jeu même de la personnalité par rapport à son milieu.

Avec FREUD, la psychanalyse apporta des notions neuves et suggestives en considérant la paranoïa comme la projection transformée d'une homosexualité refoulée. Ce développement, en quelque sorte intrinsèque de la psychose paranoïaque, peut d'ailleurs s'accorder avec la notion de réaction à des conflits ou à des situations vitales déjà vues par KRAEPELIN, étudiées par BLEULER, puis par KRETSCHMER, dans son « délire de relation des sensitifs » sur lequel nous aurons ultérieurement l'occasion de revenir.

Nous voilà conduits au cas particulier qui fait l'objet de ce travail et à propos duquel nous devons maintenant exposer spécialement le mécanisme psychopathologique du complexe d'infériorité et de la compensation.

CHAPITRE II

INFÉRIORITÉ ET COMPENSATION

1) L'INFERIORITE. — CAUSES. LA PRISE DE CONSCIENCE DU SENTIMENT D'INFÉRIORITÉ. LES ATTITUDES QUI EN DÉCOULENT. LE MÉCANISME DE CES ATTITUDES.

2) LA COMPENSATION. — DÉFINITION GÉNÉRALE. LA « PROTESTATION VIRILE » EN TANT QUE COMPENSATION. LES PSYCHOSES DE COMPENSATION. LE CARACTÈRE « SENSITIF ».

Les considérations précédentes nous ont montré que dans le cadre de la Paranoïa, on pouvait distinguer une Paranoïa constitutionnelle et une Paranoïa réactionnelle.

C'est dans les limites de cette Paranoïa réactionnelle qu'il convient d'individualiser sous le nom de « Paranoïa de compensation » (M. Jean Delay), celle dont l'éclosion a lieu pour compenser un sentiment d'infériorité.

Ce sentiment est ainsi à la base de la psychose dont la compensation détermine l'orientation.

Nous allons envisager successivement ces deux phénomènes. Le sentiment d'infériorité dans ses causes,

les attitudes qu'il provoque et leur mécanisme hypothétique nous fournira un aspect objectif.

La compensation, au contraire, et les psychoses qui s'y rattachent éventuellement nous permettront de considérer plus étroitement le problème en adoptant une vue plus subjective. Nous y verrons les deux facteurs déterminants de l'éclosion des psychoses de compensation : la répercussion dans le psychisme des événements extérieurs d'une part, répercussion qui varie, d'autre part, selon le caractère du sujet. Il nous faudra, à ce propos, dire quelques mots du « caractère sensitif » de KRETSCHMER qui nous intéresse plus particulièrement.

L'INFERIORITE

Chaque individu, au cours de sa vie psychique éprouve le « *sentiment d'infériorité* » fortuitement ou constamment, à tel point que cette expression fait partie du langage courant. ALFRED ADLER dans son livre « Uber den nervösen Charakter » (1912) dans lequel il examine le caractère névrotique, succédant à sa « Studie über Minderwertigkeit von Organen » (1907) où il étudie l'infériorité organique, a attaché son nom à cette notion.

Causes.

Ces travaux l'ont conduit à trouver la cause constante du sentiment d'infériorité dans l'*infériorité des organes.*

Adler pense que « le « sentiment d'infériorité » que tel ou tel organe inspire à l'individu, devient un facteur permanent de son développement psychique ».

Devant un organe histologiquement ou fonctionnellement inférieur, le Système nerveux central se comporte en organe solidaire physiquement des autres ainsi qu'en maître de la vie psychique. Dans les deux cas, il réagit.

Ce n'est là qu'une orientation plus scientifique de la vieille théorie des rapports du physique et du psychique.

En effet, l'étude des glandes endocrines et des diathèses, les conceptions psychiâtriques de la dégénérescence (Morel) et de « l'habitus asthénique » (Stiller), les théories de Anton et Otto Gross, les statistiques de Thiemich-Birk et de Potpeshnigg sur le devenir des enfants traités pour convulsions ou (Gött, Czerny) pour des troubles intestinaux ; la constatation à l'autopsie d'infériorité organique chez les suicidés (Netolizky, Bartel, Adler) ont été d'importantes confirmations des rapports physico-psychiques ainsi que les travaux de Frankl-Hochwart sur la tétanie, Pfaundler sur les éruptions cutanées, coliques et troubles du sommeil chez les enfants et Stransky sur la myopathie et ses conséquences psychiques.

Adler cite, en outre, quelques défauts constitutionnels tels que « strabisme, anomalies de l'accomodation de l'organe visuel, ou photophobie avec « leurs conséquences (Mutschmann) surdi-mutité, bé- « gaiement et autres troubles de la parole, diminution

« de l'ouïe, inconvénients organiques et psychiques « résultant de la présence de végétations adénoïdes, « aprosexie prononcée. Affections fréquentes des or- « ganes des sens des voies respiratoires et digestives, « laideur prononcée et malformation, signe de dégé- « nérescence périphérique et *naevi* qui trahissent des « infériorités plus profondes (Adler, Schmitt) gau- « cherie, hydrocéphalie, rachitisme, anomalies sque- « lettiques, incontinence persistante de matières fé- « cales et d'urines, malformation des organes géni- « taux conséquence de l'étroitesse des artères (Vir- « chow) et les innombrables conséquences de l'infé- « riorité des glandes à sécrétion interne ».

Récemment Ernest Jones (citant Oberndorf) a signalé la naissance d'un sentiment d'infériorité par suite du développement excessif du pénis, chez l'un de ses malades et de la toison du thorax chez un autre. Il nous appelle ce phénomène paradoxal « l'infériorité inversée » (« Inverse Inferiority »).

Adler a prétendu qu'il existait entre les différents organes frappés d'infériorité une « alliance secrète ». Cette alliance serait constamment observée avec l'appareil génital, témoin fidèle de toute infériorité organique. Kyrle, opérant parallèlement à lui est arrivé aux mêmes conclusions.

Mais Adler est allé plus loin que ses prédécesseurs en affirmant la constance de la lutte pour le rétablissement de l'équilibre grâce aux mécanismes de « compensation et de surcompensation physiques »

par lesquels se forment des « fonctions nouvelles et supérieures ».

L'organe inférieur devient le centre de l'attention, il impose de tels efforts à l'activité psychique que le « Système nerveux central, remplissant l'office d'un « agent de compensation se manifestera par des ré- « flexes qualifiés (Adler), par des réflexes condition- « nels (Bickel), par des réactions sensibles et par « des réactions renforcées », de telle sorte que l'insécurité que faisait naître l'infériorité organique initiale se trouve effacée ou du moins réduite le plus possible. La légende de Démosthène montre d'ailleurs qu'il s'agit là d'une très vieille notion.

Telle est la conception d'Adler donnant pour cause constante aux sentiments d'infériorité, une infériorité d'organe.

Il semble pourtant que d'autres causes très évidentes peuvent s'y associer telles que les *causes sociales* en général.

Récemment encore les Auteurs américains y ont beaucoup insisté.

Le sentiment d'infériorité apparaît alors à la suite d'infériorités sociales ou plus exactement de *différences* sociales. C'est ce que Lawson G. Lowrey appelle le « conflit des différences » (« Conflict over difference »). Le seul fait d'être différent de son milieu sans lui être absolument inférieur, suffit souvent à créer un sentiment d'infériorité d'autant plus vif que les oppositions sociales ont été plus violentes. Le milieu social, en effet, réagit en bloc contre l'individu

« différent » soit pour l'éliminer, soit pour le transformer à l'image générale.

C'est ce qui se produit lorsqu'un individu est d'une autre race, d'une autre nationalité ou d'une autre éducation que son milieu social actuel, et aussi d'une autre capacité intellectuelle, inférieure aussi bien que supérieure. Ce dernier cas est, pour ne prendre qu'un exemple, celui du jeune élève plus intelligent que ses condisciples qui ne peut suivre sa classe ou (en Amérique) répondre de façon satisfaisante aux tests. Ce n'est pas par incapacité, mais par manque d'intérêt qu'il ne réussit pas à faire le travail qui lui est demandé. Sans en voir les raisons véritables, il attribue ses échecs à une infériorité intellectuelle ; les reproches de ses maîtres et de sa famille ne font, en général, qu'aggraver son sentiment d'infériorité.

Dans le cas de cette infériorité sociale, l'individu n'est plus atteint dans son entité physique, mais dans la mesure où il fait partie d'un groupe social auquel il ne peut se mêler totalement. Citons encore dans ce même cas le « délire des gouvernantes » (Charles Blondel et Kretschmer) et dans un autre ordre d'idées « *l'infériorité morale* » se traduisant par les délires de conscience des masturbateurs et, de façon très générale, de tous ceux qui tombent dans une perversion sexuelle « combattue mais sans cesse triomphante » (J. Delay).

Pour terminer, citons une infériorité qui peut trouver ses origines à la fois dans les deux étiologies essentielles organique et sociale : *l'infériorité sexuelle.*

Telles sont quelques-unes des causes très diverses qui entraînent **la prise de conscience du sentiment d'infériorité.**

Il suffit que la conscience soit frappée par une infériorité pour que le sentiment qui en découle prenne naissance. Cette prise de conscience peut se faire selon des modes très différents, soit qu'elle succède à une série de petits événements extérieurs qui passent d'abord inaperçus, mais dont l'accumulation inconsciente finit par donner à l'enfant un vague malaise, une orientation progressive de ses pensées vers l'infériorité : elle va peu à peu sortir de l'ombre et prendre le premier plan ; soit au contraire de façon brutale, par un échec d'importance, ou par une remarque de l'entourage, se rapportant à une infériorité que le sujet ne pourra plus ignorer.

Il est bien rare, en tout cas, que le sujet reste ignorant de son infériorité longtemps après l'apparition de sa Conscience. Il suffit qu'elle commence à posséder les principaux traits de la conscience adulte, au sortir de la première enfance, pour que survienne la prise de conscience de l'infériorité, réelle ou supposée, qui va devenir le centre de la vie psychique de l'individu et le demeurer s'il est prédisposé à la névrose.

En effet, les enfants défavorisés sous certains rapports, sont amenés par l'isolement qui en résulte fréquemment, à procéder à un retour sur eux-mêmes qui développe leur esprit d'observation et surtout d'analyse. Le premier usage qu'ils en font est de

s'analyser eux-mêmes, mais il ne s'agit pas là d'une analyse logique et impartiale : déjà le sentiment d'infériorité a pris sa place et chaque événement est aperçu à travers lui avec la constante déformation qu'il lui impose. Dans ces conditions, les éléments qui se présenteront à l'analyse seront de préférence ceux qui ne nuisent pas à la toute puissance de ce sentiment, les autres n'apparaissant que déformés ou disproportionnés.

Par une telle analyse, l'enfant va se livrer à une sorte de tour d'horizon de sa propre situation qui, vue sous le jour du sentiment d'infériorité, ne servira en retour, qu'à le renforcer. Il en résultera un climat psychique tout empreint d'insécurité et qui forcera l'auto-observateur à envisager le présent avec modestie et à redouter l'avenir.

Puis, franchissant les limites de la personnalité propre de l'enfant, l'analyse s'étendra à l'entourage et d'abord aux parents et aux frères, s'il y en a. Là non plus, l'analyse ne sera pas impartiale car le sentiment d'infériorité impose encore sa déformation. Cette dernière va pourtant changer de sens et l'enfant qui se déprécie va surestimer les autres.

Par ce mécanisme, le sentiment d'infériorité se renforce lui-même et l'insécurité s'accroît.

Mais, par l'extension de l'analyse à autrui, il est né un fait nouveau : c'est la *comparaison* que l'enfant est amené à faire entre les autres qu'il pare de tous les avantages, et lui-même qu'il mésestime.

De même que l'insécurité provenait du bilan qu'il avait fait de sa propre situation, de la comparaison qu'il va faire entre cette situation et celle de son entourage va naître l'ambition de sortir de cette position inférieure, d'atteindre, puis de dépasser celle, infiniment supérieure, où il place les autres, et en premier lieu son père et sa mère. C'est par cet effort tendu vers l'un des parents que l'on peut interpréter le « complexe d'Oedipe » freudien.

Ainsi commence à exister chez l'enfant cette situation fausse dans laquelle, sur une base d'insécurité créée par le sentiment d'infériorité, se développent à la fois une *attitude modeste* et une *attitude ambitieuse*. Une telle situation peut entrer dans le cadre très général de « l'ambivalence » de Bleuler.

Pour justifier sa modestie, il suffira à l'enfant de se considérer par rapport à ses tout puissants parents et à ses aînés. Pour justifier son ambition, par contre, la création d'un monde imaginaire sera nécessaire en attendant que le monde réel lui devienne favorable. Cette fiction prendra de plus en plus d'importance à mesure que la réalité résistera et anéantira ses tentatives ambitieuses.

Il est très facile à un enfant de s'intaller dans la fiction. Le monde extérieur est peu exigeant à son égard. Il résoud les quelques problèmes qu'il lui pose en raisonnant, sans souci de logique, par analogie avec des faits d'expérience passée.

A mesure qu'il grandit, ces solutions fictives de-

viennent insuffisantes pour satisfaire aux exigences du réel. Il regrette de plus en plus sa logique enfantine, il se cramponne à sa fiction, il redoute l'événement nouveau et imprévu. Il affecte une grande prudence qu'il justifie par les conséquences funestes de quelque imprudence passée et peut-être voulue.

Cette disposition a été décrite par Lombroso, sous le nom de «misonéisme » ; on le rencontre chez l'homme normal lorsque règne l'insécurité, mais, chez le névrosé, sa constance va nécessiter l'adoption de certaines *attitudes* vitales particulières.

Les attitudes qui découlent du sentiment d'infériorité.

L'insécurité et la fiction sont les deux voies divergentes dans lesquelles la personnalité du névrosé se trouve engagée par le sentiment d'infériorité. Il est angoissé par son insécurité et obsédé par sa fiction qu'il veut préserver à tout prix. L'angoisse et l'obsession entre lesquelles il se trouve toujours partagé vont déterminer deux aspects distincts dans son attitude :

Le premier dû à l'angoisse de sentir l'insécurité sera un aspect agressif.

Le second dû à l'obsession de ne pas quitter sa fiction et d'éviter la réalité consistera en un aspect codifié et rigidement réglé d'avance par le sujet lui-même.

L'aspect agressif de son attitude pourra se manifester par quelques essais réels dirigés contre le mi-

lieu extérieur. Mais, devant le résultat de ces essais, l'ambition réagit : s'ils sont des réussites, elles seront vite jugées insuffisantes et d'autres seront exigées ; s'ils sont des échecs, il atteindront la fiction dans son essence même, née de l'ambition irréalisable d'atteindre et de dépasser les autres. Elle fera tout désormais pour éviter de semblables atteintes à la personnalité idéale qu'elle entretient.

Si l'on n'assiste pas à une succession de réussites, on verra donc le côté agressif de l'attitude se réduire à des manifestations de plus en plus discrètes et surtout n'entraînant pas de sanctions familiales ou, plus généralement, sociales humiliantes.

Pour réaliser cette mise en sourdine de son agressivité, l'individu va donc se servir contre les autres de ces mêmes faiblesses organiques qui font tout son malheur et contre lesquelles aucune sanction n'est possible. Elles pourront servir d'excuses à l'inaction « momentanée » en sauvegardant l'intégrité de la personnalité ou être utilisées comme des armes sournoises : on assiste alors dans leur sphère à une sorte de « substantialisation » de l'angoisse primitive qui détermine les troubles fonctionnels les plus variés et les plus étranges ou des manifestations plus précises telles que l'impuissance ou la frigidité, les paralysies, les troubles hystériques. Grâce à elles, le névrosé attaque impunément son entourage, qu'il arrive parfois à asservir, et satisfait, en tout cas, en se mettant au premier plan, son idéal d'ambition.

Ainsi les tendances agressives qui étaient apparues à la suite de l'insécurité et pour l'anéantir sont rapi-

dement changées de moyens en fins, ou tout au moins ne servent plus en tant que moyens que pour alimenter la fiction.

Par ailleurs, toujours pour justifier cette fiction à laquelle il se cramponne, le névrosé institue des règles de conduite donnant à son attitude son second aspect : codifié et rigidement réglé.

Mais, de même que l'aspect agressif dû à l'insécurité a fini par ne plus servir qu'à nourrir la fiction, on constate que cette codification nécessitée par la fiction sert, pour une certaine part à satisfaire l'agressivité inassouvie.

L'attitude qui naît de cette situation dans laquelle la fiction et l'agressivité se nourrissent mutuellement est toujours guidée par le désir prédominant d'assouvir l'ambition.

Dans la fiction qu'il s'est créé dans ce but, l'individu ne pouvant vaincre les véritables difficultés, se place en dehors d'elles, et aussi en dehors du groupe des autres hommes qui s'y attaquent. Il se distingue d'eux, non pas en les surpassant dans des luttes réelles, mais en s'en écartant par une manière personnelle de se comporter en société, ou des méthodes de travail inhabituelles, ou encore une façon étrange de se vêtir. Par ces stratagèmes, il se donne de grandes satisfactions d'amour-propre en croyant s'être élevé au-dessus du troupeau, alors qu'il n'est qu'en dehors de lui.

Mais il lui faut bientôt des victoires plus manifestes; pour cela, il va se créer des difficultés dont il

lui sera facile de venir à bout, puisqu'il en est l'auteur et, les ayant surmontées, de se faire passer pour un « héros ».

Telles sont, par exemple, les affectations d'exactitude, de pédantisme, la complaisance à étaler et à amplifier les soucis et les complications qui se présentent dans la vie courante, la tendance à laisser mûrir et s'envenimer les conflits familiaux ou sociaux dans lesquels il fera figure de victime ou à considérer comme une affaire personnelle un événement d'ordre général, en se complaisant à faire ressortir les dommages réels dont il a pu éventuellement souffrir.

Il en résulte que dans le but de se mettre en valeur et de satisfaire son ambition l'individu adopte une attitude à la fois agressive et rigide, mais dont les plus importantes manifestations ont lieu dans le domaine, toujours jalousement gardé, de la fiction.

Cette attitude, dans laquelle la personnalité idéale se trouve à l'abri des atteintes de l'extérieur, n'est pas toujours à l'abri des critiques. Le névrosé cherche à la justifier en affectant de se réserver pour une occasion digne de lui et en se persuadant que, le cas échéant, il serait capable d'aborder le réel, même contre la conscience commune, par un grand crime ou une grande perversion par exemple, sans se soucier des autres qu'il méprise.

A un degré extrême, on peut y voir l'attitude des fanatiques qui s'en tiennent rigidement à une doctrine. S'ils trouvent un écho dans la foule, ils peuvent être amenés à exécuter leur programme, mais ils

se bornent, en général, à dénoncer tapageusement leurs adversaires en réclamant des sanctions des Pouvoirs publics.

C'est par exemple, le cas de Carry Nation rapporté par Müller de la Füente, qui se fit championne de la prohibition aux Etats-Unis, n'hésitant pas à réclamer la peine de mort contre ceux qui buvaient de l'alcool.

En réalité, ce sont les attitudes adoptées qui sont proprement névrotiques et non la fiction elle-même. En effet, l'homme normal se sert aussi de cette fiction, de cet « idéal de la personnalité » pour apprécier plus facilement les valeurs relatives. Mais, lorsque le réel s'impose et qu'une décision doit être prise, il sait se servir de la fiction, non comme d'un refuge, mais comme d'une façon de faire le point avant d'agir et de s'adapter à la réalité.

C'est de cette utilisation de la fiction et du symbole que l'on se sert dans la méthode scientifique où l'on imagine ce qui arriverait si tels ou tels phénomènes se produisaient pour utiliser ensuite ces constructions fictives dans le domaine du réel. Vailhinger a mis cette notion en valeur dans sa Philosophie du « Comme si » (Als ob).

C'est par la manière qu'ils ont de se servir de la fiction que l'on peut distinguer l'homme normal du névrosé, et le psychopathe : « Le symbole en tant que *modus dicendi* domine notre langage et notre pensée. Mais le névrosé le prend au pied de la lettre et psychopathe cherche à lui conférer une existence réelle » (Adler).

Mécanisme des attitudes.

Le seul examen objectif des attitudes qu'il adopte nous permet donc de déceler chez un individu donné le sentiment d'infériorité.

La question se pose pourtant du mécanisme qui conduit l'individu de la prise de conscience de son infériorité à la conception de l'idéal de sa personnalité qui dicte son attitude. Au sujet de ce mécanisme, plusieurs théories ont été énoncées.

Adler le ramène, d'après les résultats de sa « psychologie individuelle » à ce qu'il nomme des « *oppositions bipolaires ou hermaphrodites* », c'est-à-dire à l'opposition d'un concept avec son contraire : non pas avec le contraire évident et généralement admis, mais un contraire créé et décrété arbitrairement tel par le sujet lui-même.

Le mode d'opposition le plus fréquent est celui qui partant des deux contraires :

Haut-Bas
Viril-féminin

les utilise sous la forme du groupement arbitraire :

(Haut-masculin) - (Bas-féminin)

L'opposition viril-féminin apparaît à l'enfant lorsqu'il découvre la différence des sexes. Il s'agit donc du moment dont nous avons parlé précédemment où les facultés d'analyse, quittant la personnalité propre du sujet, commencent à s'étendre au milieu extérieur en établissant des comparaisons. L'opposition des sexes étant ainsi découverte par l'enfant sera calquée

sur son schéma physique « ambivalent » à la fois modeste et ambitieux et il confondra par conséquent :

Homme et situation supérieure;
Femme et situation inférieure.

Son point de vue modeste sera : Femme, et son point de vue ambitieux : Homme.

L'orientation de ses efforts vers l'idéal de sa personnalité sera dès lors toute tracée : ils devront l'éloigner de la constatation modeste qu'il est une femme (ou comme une femme) pour tendre à l'assimiler à l'idéal viril.

Il en résultera que dans son attitude il (ou elle) aura tendance à rejeter tout ce qui est féminin et qui va de pair avec l'insécurité et l'angoisse pour adopter ce qui est viril : d'où l'agressivité.

Mais dans certains cas, l'agressivité virile se heurtant à la réalité sera remplacée par des attitudes rigides et codifiées ou par des « simulacres de combat » qui restent dans l'idéal viril.

Si, pourtant, le réel se montre trop résistant ou trop envahissant, le névrosé dissimulera ses penchants virils et se servira des armes sournoises que lui donne, comme nous l'avons vu, l'infériorité, c'est-à-dire la féminité et c'est par la passivité et le masochisme qu'il essaiera de remporter la victoire que sa « volonté de puissance » exige sans se soucier des moyens de la remporter.

Freud prend le même point de départ que Adler, c'est-à-dire la découverte par l'enfant de la différence des sexes, mais alors que celui-ci considérait que

cette différence donnait lieu à des oppositions ou à des groupes d'oppositions, symboliques, celui-là la considère comme réellement sexuelle et voit dans la sexualité le point de départ des névroses (conception par laquelle il se rapproche de Pierre JANET).

Dans la doctrine psychanalytique, la découverte de la différence sexuelle entraîne le « Complexe de castration » par lequel les filles souffrent de ne pas avoir de pénis et s'imaginent que ce pénis leur manque ou leur a été enlevé et les garçons craignent la perte de cet organe, soit accidentellement, soit après des sanctions que leur fait redouter un sentiment de culpabilité.

C'est sur cette base que se développe simultanément le complexe d'infériorité (1).

R. DE SAUSSURE a émis d'autres hypothèses. A part ceux de la théorie freudienne, qu'il envisage, il considère des mécanismes provenant du comportement habituel des enfants.

C'est d'abord l'absence chez eux de la logique de relation et la prédominance des conduites d'obéissance sur les conduites d'expérience.

Ces deux faits entraînent chez les enfants des conflits.

L'absence de logique de relation les empêche de considérer les jugements de leurs parents comme relatifs et les met en conflit avec les leurs propres.

---

(1) Cf. Jean DELAY : « Complexe d'infériorité et Homo-sexualité », leçon faite à la Clinique des Maladies mentales le 18 février 1943.

La prédominance des conduites d'obéissance entraîne un conflit entre les ordres qu'on leur donne et les actes que leur expérience personnelle antérieure leur suggère.

De ce conflit naissent le sentiment d'infériorité et les attitudes qui en découlent : soit attitude de désobéissance, soit au contraire de trop grande obéissance. Le névrosé en restera toujours à ces attitudes infantiles, il aura toute sa vie l'impression de l'imminence du veto paternel ou maternel qui l'empêchera d'agir et lui fera chercher un refuge dans la fiction. L'homme normal, au contraire, en considérant peu à peu les jugements et les ordres comme relatifs pourra développer convenablement sa personnalité.

L'auteur décrit aussi chez les enfants des sentiments de jalousie à l'égard du père, de la mère, des aînés, des individus socialement supérieurs, qui sont aggravés par la tendance qu'a le sujet à se déprécier et à surestimer la personne jalousée.

C'est cette jalousie qui rend tout puissant le sentiment d'infériorité et qui lui permet de subsister même si, plus tard, elle est refoulée.

Nous sommes ainsi devant un tableau du sentiment d'infériorité et de ses conséquences qui ne nous montre pas tout le problème.

En effet, en présence d'un phénomène psychique, nous avons cherché ses causes, constaté les attitudes qui en découlaient et tenté d'expliquer leur mécanisme, mais il ne nous sera possible d'avoir une image

cohérente du phénomène que lorsque nous aurons trouvé chez le sujet lui-même le lien profond qui en réunit les divers aspects.

Lorsque nous saurons quelle idée il se fait de son infériorité, à quoi il l'attribue, comment il vit avec elle, et quels sont ses idéaux, nous aurons un tableau complet à la fois objectif et subjectif. Nous découvrirons la trame intime du comportement que nous avions observé, nous pourrons tenter de le modifier en agissant sur ses sources mêmes, en un mot, nous pourrons avoir une action thérapeutique.

Or, ce *modus vivendi* du sujet par rapport à son sentiment d'infériorité est dominé par un fait psychologique : *la Compensation.*

2° LA COMPENSATION

Sans la compensation on ne pourrait pas comprendre l'évolution du sentiment d'infériorité de même qu'on ne pourrait pas comprendre celle d'une cardiopathie (même en connaissant son étiologie, sa sémiologie et sa physio-pathologie), si l'on ne savait pas qu'elle est dominée par l'effort de compensation.

Cette comparaison de Graham-Howe montre la ressemblance qu'il y a entre la compensation physique et la compensation psychique. L'une et l'autre peuvent d'ailleurs s'observer chez les sujets organiquement inférieurs.

La compensation est donc un phénomène très général qui peut affecter la personnalité normale et la personnalité névrotique aussi bien que tous les états intermédiaires qui leur servent de transition insensible.

Ainsi, dans certaines situations de la vie sociale, la compensation est prévue par les règles de l'éducation. Ou bien, en présence d'un échec dont il a parfaitement conscience, un individu s'efforcera de trouver des explications avantageuses à son humiliation pour dissimuler cet échec aux autres membres de la société. A un stade plus avancé, il cherchera à se convaincre lui-même et, en allant plus loin encore, il sera convaincu d'avance et n'aura même plus conscience de ses échecs.

Par ces exemples, nous pouvons constater les intensités diverses de la compensation, et aussi le fait qu'elle détermine une attitude psychique que l'on peut qualifier, dans son sens général, de *réactionnelle.*

C'est cette attitude même qui s'observe dans notre cas. Après la prise de conscience de son sentiment d'infériorité l'individu qui est, ou qui se croit, atteint par elle, se trouve, comme nous l'avons vu, dans un état d'insécurité. Tous ses efforts vont tendre à rétablir la stabilité, en un mot, à *compenser* le déséquibre dans lequel il se trouve.

Cette compensation étant opérée par le psychisme dépend par conséquent du contenu de ce dernier, et dans le cas particulier, de l'opinion qu'a le sujet de l'infériorité constatée.

Si, comme le dit Adler, il procède par oppositions et s'il confond infériorité et féminité, il est facile de prévoir que la compensation va tendre à rétablir l'équilibre en aspirant à la virilité que le sujet confond avec supériorité. C'est ce que Adler appelle la « *protestation virile* », terme dans lequel apparaît la forme protestataire qu'affecte la compensation et le but viril vers lequel elle tend.

Il en découle les différentes attitudes que nous avons pu constater, masquant le sujet qui se tient derrière elles, aveuglé par l'évidence de son sentiment d'infériorité, obsédé par l'ambition d'en sortir et tendant de toutes ses forces vers la virilité. Tous les événements qui se dérouleront autour de lui, il ne les percevra qu'à travers cet effort et toutes les réactions que ces événements entraîneront seront des réactions à tendance virile d'autant plus marquée que l'effort qu'elles exaltent aura rendu le sujet plus sensible. Les *attitudes* qui traduisent objectivement ces réactions ont donc pour substratum la protestation virile compensatrice.

Cette protestation virile n'est qu'un schéma très général; chaque individu lui fait prendre un aspect particulier selon le *caractère* qu'il possède. Or, le caractère est extrêmement sensible aux événements extérieurs; c'est à cause de la différence de leurs caractères que tous les individus ne réagissent pas de la même manière à un même événement.

Dans le cas d'événements psychiquement traumatisants, les sujets normaux réagissent par une tendance générale à s'adapter en changeant leur ligne

d'orientation. Les névrosés, au contraire, et en particulier ceux qui sont entièrement occupés par la protestation virile ne songent pas à s'en écarter. Les répercussions de l'événement seront canalisées chez eux dans la direction générale et ne pourront que grossir la tendance compensatrice. La protestation virile devenant ainsi de plus en plus prépondérante va se transformer en psychose.

Nous allons envisager cette transformation et surtout l'aspect qu'elle prend dans le caractère particulier qui nous occupe.

Les psychoses de compensation.

Pour y arriver, nous avons quitté insensiblement le domaine de la Psychologie normale ou subnormale pour entrer dans celui de la Psychopathologie.

Un individu se trouve donc placé en face d'un événement extérieur traumatisant qui prend pour lui la valeur d'une « Expérience vécue » (L' « Erlebnis » des auteurs allemands). La compensation est liée à l'expérience vécue : elle augmente d'intensité si le sujet avait déjà conscience de son infériorité, elle prend naissance immédiatement si l' « Erlebnis » fait surgir une infériorité ignorée jusque là. Si le sujet possède une très grande sensibilité ou si de nombreux événements extérieurs traumatisants ont rendu telle une sensibilité auparavant normale, la compensation prendra l'aspect que Mignard et Montassut ont appelé « Psychose » ou « délire de compensation » par lequel une psychose est *entièrement* caractérisée par

ce que FREUD avait déjà désigné sous le terme de « compensation idéo-affective ».

« Nous entendons par délire de compensation, écrivent ces auteurs, un système délirant réactionnel créé par le psychisme pour suppléer à quelque insuffisance (physique, psychique, sociale où religieuse) trop vivement ressentie ».

La compensation, à ce degré, se traduit par une psychose réactionnelle survenant de façon purement psychogénique. Son apparition chez les névrotiques est déclenchée par un « Erlebnis ». C'est ce que ADLER avait lui-même déjà appelé « *l'explosion des psychoses* ».

Parmi leurs causes réactionnelles, il distinguait :

« 1°) La recherche des différences existant entre les sexes.
2°) Le commencement de la menstruation.
3°) La fin de la menstruation.
4°) Nuptialité et mariage.
5°) Rapports sexuels, masturbation.
6°) Grossesse.
7°) Puerpéralité, allaitement.
8°) Ménopause, diminution de la puissance sexuelle, vieillissement.
9°) Examens, choix d'une profession.
10°) Danger de mort d'une personne proche ».

Toutes ces causes qui ne constituent évidemment qu'une base générale sur laquelle s'appuiera chaque cas particulier, ont toutes le caractère commun de mettre le sujet en contact avec le monde extérieur qui le force à réagir.

Cette réaction est soutenue par l'opinion que le sujet a de lui-même ; elle dépend du préjudice que de telles causes occasionnelles ont déjà fait subir à sa personnalité. La lucidité du sujet en dépend ; elle est d'autant plus variable qu'elle est liée à la sincérité avec laquelle il se considère.

Ainsi, la personnalité d'un névrosé peut être mise en jeu dans son intégrité, c'est-à-dire dans ce qu'elle est réellement, et dans ce que son possesseur désirerait qu'elle fût. C'est surtout cette dernière partie qu'il cherchera à sauvegarder allant même, pour ignorer l'anéantissement de ce qui lui est le plus cher, jusqu'à quitter le terrain de la réalité où il a tout perdu pour chercher une compensation dans la psychose.

C'est l'affectivité qui préside à cette fuite vers la fiction, mais pour être en paix avec lui-même dans son refuge, le névrosé devra forcer son jugement à participer à la duperie.

Il faudra que ce jugement, si altéré qu'il soit, fasse encore le simulacre d'un effort de logique pour réduire les objections.

Une « complicité idéo-affective » (Claude et Montassut) est nécessaire ; dès qu'elle sera réalisée et mise au point de telle sorte qu'elle entraîne la croyance, on pourra considérer que le sujet est installé dans la psychose et, en se basant sur la genèse réactionnelle et psychogénique de cette psychose on pourra la dénommer « psychose de compensation ». C'est sous le masque de cette psychose que le malade se présentera désormais, masque affectant comme

l'antique « persona » l'expression du dernier acte tant désiré. La tâche du psychiâtre sera de lever ce masque.

Dans ce cadre général des psychoses de compensation, seul le phénomène de la compensation, immuable, reste le point commun de nombreuses modalités qui peuvent y figurer. MIGNARD et MONTASSUT écrivent qu'elles sont « aussi nombreuses que les causes de désadaptation dont elles sont issues ».

On peut ajouter qu'en dehors de la nature des causes occasionnelles, elles dépendent beaucoup du *caractère* de l'individu qui les présente.

L'un de ces caractères est particulièrement susceptible de favoriser les violentes explosions psychotiques, c'est celui que E. KRETSCHMER a décrit dans son livre « Der sensitive Beziehungswahn » (« Délire de relation des sensitifs ». LACAN).

Le caractère sensitif.

L'étude de ce caractère et son rapprochement avec le sentiment d'infériorité est capitale dans le cas qui nous intéresse. La description de KRETSCHMER montre la parenté étroite qui les unit, on conçoit que leur rapprochement soit extrêmement facile chez un même individu tant ils ressortissent à une même orientation de la pensée.

Tout d'abord KRETSCHMER parle des conditions psychogéniques d'éclosion de la psychose parmi lesquelles il distingue « l'événement vécu », le « caractère » et le « milieu social ».

L'événement vécu ou « Erlebnis » dont nous avons vu précédemment l'importance est mis en valeur par Kretschmer, après quelques exemples, en ces termes : « Que des situations extérieures de vie soient « un terrain privilégié pour les délires des caractères sensitifs de façon si accentuée et si exclusive, « montre justement que ce facteur psychique extérieur n'est pas indifférent à leur apparition, mais « possède au contraire une signification essentielle ».

Parmi ces situations extérieures, l'auteur attache une grande importante (à côté de quelques cas d'échecs professionnels) aux conflits d'ordre sexuel : « Ce sont sans grande exception des personnes qui se « trouvent dans une situation sexuelle insatisfaite ; « le plus grand nombre n'est pas marié ; d'un côté « c'est la troupe des vieilles filles, de l'autre celle des « jeunes gens qui se masturbent. Ils fournissent toujours les deux groupes significatifs et prépondérants du délire de relation des sensitifs ».

L'auteur insiste également sur l'importance du milieu social et sur le groupe particulier des « autodidactes issus du prolétariat ». Il montre, dès son Introduction, la nécessité « d'un approfondissement très « consciencieux et très long ainsi que d'un rapport « psychothérapique plus intime avec le malade ; avec « la méthode clinique traditionnelle de la Psychiâtrie « superficielle et descriptive, jamais on ne découvrira « un délire de relation des sensitifs et la déclaration « de certains auteurs disant qu'ils ne l'ont pas vu est « tout à fait digne de foi ».

Examinons les idées de KRETSCHMER sur le « caractère sensitif ». Ce dernier est l'un des quatre caractères que décrit l'auteur en se basant sur leur réponse psychique aux événements.

Ces caractères sont conditionnés par :

La capacité d'impression (Eindrucksfähigkeit) ;

La capacité de rétention (Retentionsfähigkeit) ;

L'activité intrapsychique (Intrapsychische-Aktivität) ;

La capacité de conduction (Leitungsfähigkeit) (1).

Selon la prédominance de tel ou tel de ces « concepts fonctionnels », on pourra distinguer :

Le Caractère primitif ;
Le Caractère expansif ;
Le Caractère sensitif ;
Le Caractère asthénique pur.

KRETSCHMER donne, grâce à ces concepts fonctionnels, la définition suivante de son caractère sensitif : « Ici aussi nous avons une capacité d'impression pour « les excitations affectives qui est rehaussée, mais ce- « pendant encore plus subtile et différenciée et qui a « pour suite une activité intra-psychique excessive- « ment vivante et durable ».

« Cependant », par opposition aux types précédents « *la réaction sensitive a justement le manque de con- « duction comme condition essentielle* ».

Quant à la capacité de rétention, elle est très augmentée par le manque total de conduction et il en

(1) Traduction de J. LACAN.

résulte la « *Répression* » (VERHALTUNG) : « L'énergie « psychique mobilisée par l'événement sera répri- « mée, elle se chargera autour du noyau fortement « émotionnel qui sans être annexé, gît dans la cons- « cience comme un corps étranger consciemment « perçu et qui met à la torture (1). Nous pronon- « cerons le mot de *représentation obsédante* pour « découvrir l'expression clinique adéquate grâce à « l'un des cas les plus représentatifs de ce groupe « psychologique. Nous observons ici la tendance à la « représentation obsédante non pas comme un méca- « nisme psychique autonome et inné car il offre déjà « une indication physiologique et il peut être plus ou « moins morbidement augmenté ; à ce point de vue « là, elle devait tomber dans les malformations psy- « chiques.

« Nous ne la considérerons pas comme quelque « chose qui existe, mais au contraire comme quelque « chose qui se *développe* et qui est, à son tour, déve- « loppée de façon psychopathique réactive par le « caractère et l'événement ».

Telle est la définition du caractère sensitif et de la représentation obsédante progressivement apparue, autour de laquelle il gravite sans pouvoir s'en détacher quelle que soit son attitude « asthénique ou sthénique » à son sujet.

Le caractère sensitif, comme le montre sa place dans la classification de KRETSCHMER entre le carac-

---

(1) Par opposition au « Refoulement » de FREUD qui entraîne l'inconscience.

tère expansif (qui est sthénique) et le caractère asthénique pur, tient à la fois de l'un et de l'autre et se trouve, en conséquence, dans un état de « tension » permanente.

Ce « contraste sthénique tendu » est le fond du caractère sensitif que KRETSCHMER décrit ainsi, après l'avoir défini : « Elle montre » (la personnalité) « d'un « côté une extraordinaire sensibilité, une faiblesse et « une vulnérabilité très accessible et de l'autre côté « une certaine ambition et une opiniâtreté cons- « cientes. Les représentants achevés de ce groupe de « caractères sont des personnalités compliquées, très « intelligentes et de haute valeur, des hommes à sen- « sibilité subtile et profonde, d'une éthique scrupu- « leuse et d'une vie de cœur extraordinairement dé- « licate et intériorisée, à la merci de toutes les dure- « tés de la vie, renfermant profondément en eux- « mêmes leurs émotions constantes et tendues, d'in- « trospection et d'autocritique très subtile, très sus- « ceptibles et opiniâtres, mais en même temps par- « ticulièrement capables d'amour et de confiance, « d'une estime pour eux-mêmes très décidée et ce- « pendant timides et sans aucun aplomb, tournés vers « eux-mêmes et cependant accessibles et philantropes, « modestes mais tendus vers l'ambition et d'une « haute vertu sociale ».

Cette description montre avec quelle précision le sentiment d'infériorité d'ADLER peut affecter, le cas échéant, le caractère sensitif de KRETSCHMER.

Dans la conclusion de son Introduction, ce dernier cite un passage de LANGE, dans lequel il suffirait de remplacer « culpabilité » par « infériorité », ou mieux : de l'y ajouter, pour apercevoir la place éventuelle de l'infériorité dans le caractère sensitif : « Dans les mécanismes sensitifs, il s'agit de déterminismes psychologiques universellement humains « qui, chez les caractères sensitifs fonctionnent plus « fréquemment que chez les autres. Ou bien, de façon encore plus explicite, plus un caractère est sensitif, plus spécifiquement il répondra au complexe « de culpabilité, le cas échéant, par un délire de relation subtil ».

« Et inversement » conclut KRETSCHMER. « Là où « nous découvrons occasionnellement un délire de « relation réactionnel, subtilement ramifié chez une « personnalité dont la sensibilité n'est pas évidente, « nous devons analyser, au moyen des méthodes les « plus pénétrantes, les complexes de culpabilité et « les côtés de la personnalité qui sont capables d'engendrer de tels complexes et qui (cachés peut-être « derrière une attitude superficielle de coquetterie ou « de brusquerie) conditionnent une affinité partielle « avec des sensitifs ».

Conclusion.

Si nous essayons d'avoir une vue synthétique sur tout ce que nous venons de considérer depuis le sentiment d'infériorité d'ADLER jusqu'au caractère sensitif de KRETSCHMER en nous plaçant du point de vue

du cas Blaise, nous voyons que le sentiment d'infériorité » peut être le sentiment prédominant chez un « sensitif » et entraîner une « représentation obsédante » qui, sous l'influence d'une « expérience vécue » transformera sa « protestation virile » compensatrice en une « psychose de compensation » réactionnelle et psychogénique.

C'est dans ce groupe que Monsieur Jean DELAY a individualisé la Paranoïa de compensation.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE CLINIQUE DU CAS BLAISE

Avant d'aborder cette étude clinique dont nous voulons faire une anthropobiographie, il convient d'en faire ressortir les grandes lignes.

Nous étudierons dans un premier Chapître la *biographie* de notre malade.

Nous distinguerons d'abord dans cette biographie, *la vie extérieure* dans laquelle sera exposé sans commentaires le déroulement des événements.

Dans ce cadre élémentaire, nous pourrons ensuite intégrer l'étude du développement psychologique de la personnalité de Blaise, c'est-à-dire de sa *vie intérieure.*

Dans un second chapitre, que nous intitulerons « *Le délire* », nous ferons figurer *l'examen clinique* (physique et caractérologique) (1) de notre sujet, et l'*évolution* de son délire.

(1) J. Lacan, dans sa thèse (De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité. Paris, 1932) a insisté sur la nécessité d'une analyse objective s'appliquant, pour un sujet donné, aux événements de son histoire, aux progrès de sa conscience et à ses réactions dans le milieu social. Il en résulte la découverte d'une infinité de personnalités que les besoins de la méthode scientifique forcent à faire entrer dans des cadres simples donnés par la *Caractérologie.*

CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIE

En septembre 194..., entrait à la Clinique de la Faculté à Sainte-Anne, venant de l'Infirmerie spéciale du Dépôt, Monsieur Blaise, Professeur de Lettres, qui depuis plus d'un an attirait sur lui l'attention des Autorités administratives et judiciaires.

En effet, après avoir eu de nombreuses altercations avec ses collègues, exigé le renvoi d'une dizaine de ses élèves, requis d'innombrables agents pour arbitrer les différends qui naissaient sur son passage dans les lieux publics et assailli les Commissariats et le Parquet de nombreuses plaintes, il fut proposé pour un « congé de longue durée » et placé « d'office » sous le régime de la Loi de 1838.

En voyant Monsieur Blaise pénétrer dans la salle d'examen vêtu de l'uniforme des malades, la barbe et la coiffure négligées, il saute aux yeux que ce ne sont là que de méchants détails accompagnant son actuelle

infortune et que le seul élément stable de sa réelle personnalité se trouve être son lorgnon de pédagogue. Ce lorgnon avive encore l'éclat d'un regard mobile, sans cesse à la recherche d'un détail à fixer mais qui peut aussi s'adoucir devant un sourire.

De taille moyenne, d'assez forte corpulence, il rejette fièrement en arrière une tête que les cheveux clairsemés et les oreilles légèrement décollées rendent un peu pitoyable.

Mais déjà il commence à plaider passionnément sa cause, et le flot de ses paroles est si rapide qu'il bredouille un peu. De temps à autre il cherche une approbation, arrêtant sur un geste son débit précipité.

Il n'est pas avare de détails sur lui-même. Il les donne très spontanément et très sincèrement espérant ainsi mettre fin à ce qu'il appelle « un malentendu ».

1) VIE EXTERIEURE

Monsieur Blaise, qui est âgé de quarante-six ans, est né dans une petite ville de Normandie d'une famille ouvrière. Son père, conducteur d'omnibus, était assez indifférent à l'égard des siens et fuyait le plus possible la maison où règnait sa femme, très supérieure à lui, puritaine et austère, élevant sévèrement et religieusement ses quatre enfants. Blaise en est le préféré ; elle veut lui donner une éducation de « fils de bourgeois ». Elle se sacrifie donc pour l'envoyer à

l'école des Frères où il devient rapidement le premier de sa classe. Il y acquiert une grande admiration pour les prêtres et un goût très accusé pour les cérémonies religieuses, si bien qu'à l'âge de dix ans, à la grande joie de sa mère, il commence à ressentir la vocation.

Il fait sa première communion à onze ans et obtient de prendre part à nouveau à cette cérémonie deux fois encore à douze ans et à treize ans. A ce moment, sa vocation est plus forte que jamais et il attend impatiemment son entrée dans les Ordres.

Il prend comme Directeur de conscience un prêtre qu'il admire depuis longtemps au collège, et s'attache passionnément à lui. Le Supérieur du collège s'inquiète de cette amitié particulière entre un élève sensible et un prêtre qu'il considère comme un exalté et conseille à Blaise un autre directeur de conscience, de tout repos. Blaise en est très déçu.

Deux ans après cette crise de mysticisme et cette déception, lorsqu'il entre au Petit Séminaire, il sent déjà faiblir sa foi et grandir en lui le goût de la littérature. Ses maîtres et ses camarades ne le comprennent pas ; il vit isolé, joue peu, travaille beaucoup et reste le premier de sa classe.

Il arrive ainsi, à dix-sept ans et demi, de plus en plus épris de littérature et il hésite à persister dans la voie qu'il avait choisie. Cependant pour ne pas décevoir sa mère, il entre au Grand Séminaire. Ses nouveaux maîtres s'aperçoivent de son peu de ferveur et il a quelques scènes pénibles avec eux.

Il se décide au bout d'un an, à quitter le Séminaire et devient, ainsi « défroqué », répétiteur dans un collège religieux où il prépare la deuxième partie de son baccalauréat.

La guerre survient alors, il est mobilisé en 1915. Dès son incorporation, il passe le concours d'élève aspirant et entre à l'école de Saint-Cyr. Malheureusement au bout de quelques temps, il est déclaré « Inapte au commandement ».

On abuse alors de sa naïveté pour lui faire signer une demande de renvoi au corps, qui est immédiatement exaucée.

Il devient donc simple soldat et part pour Verdun. Il mène la vie militaire, en grande sympathie avec ses camarades et va même, au cours d'une permission, dans une maison close d'où il sort très déçu.

Il supporte son destin courageusement jusqu'à la fin des hostilités d'où il revient avec la croix de guerre.

Rendu à la vie civile il devient répétiteur titulaire et passe sa Licence ès-Lettres, ce qui lui permet d'être nommé professeur dans un collège. Il a tout de suite beaucoup de peine à maintenir la discipline dans sa classe.

A trente ans il est nommé professeur dans un lycée, puis dans un autre ; il souffre de plus en plus des chahuts qui l'accueillent à chaque déplacement.

A trente-quatre ans, il échoue à l'Agrégation et subit un nouvel échec l'année suivante. Il entreprend

alors les études de Droit et devient Docteur en Droit au bout de quatre ans tout en poursuivant sa carrière.

A ce moment là, Monsieur Blaise n'est plus le travailleur solitaire et effacé qu'il était jusqu'alors, il se mêle à la vie publique et, lors de l'élection d'un Président à l'Office Départemental des Anciens Combattants, il est candidat contre Monsieur D..., principal de collège.

Au cours de la campagne électorale, Monsieur D... l'attaque violemment, le traite de royaliste, et va jusqu'à douter de sa valeur professionnelle dans une circulaire où il écrit qu'il « manque des qualités de calme et pondération nécessaires à l'Enseignement secondaire ».

L'élection place Monsieur D... à la présidence.

Monsieur Blaise n'accepte pas cet échec. Il reproche à son adversaire d'avoir usé contre lui de moyens illégaux en l'attaquant sur le terrain de leur profession commune. Il envoie à ce sujet une plainte à l'Inspecteur de l'Académie.

En outre, il est persuadé que cette élection est l'œuvre des Loges, Monsieur D... étant « bras droit » du Vénérable local. Il envoie donc une « philippique de trente pages » au Recteur, dans laquelle il « attaque à fond » la Franc-Maçonnerie, et une autre de trente-deux pages au Ministre G..., il en a calculé le nombre de pages en raison du grade maçonnique de ce dernier, qu'il sait être « trente-deuxième ».

Il n'obtient aucune réponse mais, devant cette agitation, Monsieur D... essaie de l'apaiser par une lettre

qu'il termine en lui adressant ses « sentiments fraternels ».

C'en est trop ! Monsieur Blaise se décide à l'assigner devant le Tribunal Civil. Cette décision effraye Monsieur D...., qui ne tarde pas à démissionner et Monsieur Blaise est élu à sa place.

C'est au cours de cette affaire qu'éclate le « Procès L... contre Blaise », qui marque le début de la phase processive de son existence.

Madame L... est sa propriétaire; il occupe dans son appartement une chambre meublée qu'elle lui avait louée en espérant qu'il prendrait les vacances auxquelles sa profession lui donnait droit et que, pendant ce temps, elle pourrait en faire autant et fermer complètement sa maison. Mais Monsieur Blaise ne veut pas prendre de vacances et Madame L... ne veut pas abandonner sa maison à un étranger.

Ce premier différend se termine devant le Juge de Paix qui donne gain de cause à Monsieur Blaise.

L'année suivante, Madame L.... accusant Monsieur Blaise de « violence » alors qu'il ne lui avait pris les poignets que pour éviter qu'elle ne le frappât, ce même Juge s'emploie à les réconcilier.

Leurs rapports sont ensuite fort cordiaux, il s'installe de plus en plus, fait aménager une bibliothèque dans sa chambre et poser une antenne de T.S.F. «antiparasites » ; Madame L... vient chaque soir écouter la radio chez lui.

Mais, alors que l'affaire D... est en pleine effervescence, Madame L..., qui lui avait vaguement parlé de son intention de vendre sa maison, lui donne brusquement congé, sans tenir compte des frais qu'elle lui a laissé faire chez elle.

Il apprend que Madame L... est poussée à cela par un huissier, qui lui assure gain de cause et lui avance les frais de procédure. Cet huissier est le gendre du Vénérable de la Loge.

Monsieur Blaise, très absorbé par l'affaire D..., invite Madame L... à réfléchir et lui envoie une lettre recommandée en l'avertissant « qu'elle se fait contre lui l'instrument des rancunes maçonniques locales ».

Elle répond simplement en cessant « de lui fournir draps et serviettes » et « d'assurer son service ménager ».

Monsieur Blaise l'assigne donc devant le Juge de Paix pour une diminution de loyer. Un avocat franc-maçon essaye d'influencer ce Juge, qui donne gain de cause à Monsieur Blaise, après avoir entendu, « complètement muet », une discussion entre Madame L... et Monsieur Blaise, qui dure plus d'une heure. A la fin de cette discussion, Monsieur Blaise, « très brillant », laisse Madame L... « groggy ».

Mais, poursuivant l'affaire initiale, l'huissier assigne Monsieur Blaise devant le Juge de Paix « en validité de congé ». Monsieur Blaise déclare cette assignation illégale en raison de l'absence « de préliminaires de conciliation ».

L'huissier obtient du Juge dès le lendemain une cédule le dispensant de préliminaires « vu l'urgence ».

Dès lors, Madame L... ne paraîtra plus personnellement et la lutte se poursuivra bien au-dessus d'elle. Monsieur Blaise plaide pour lui-même, argumentant minutieusement contre la partie adverse, n'acceptant jamais un jugement défavorable sans le faire rebondir en exploitant quelque vice de forme que sa connaissance approfondie de la procédure lui permet de déceler et persuadé que derrière avocats et magistrats, se tient la Franc-Maçonnerie. Cette lutte dure encore.

Monsieur Blaise est débouté une première fois. Il fait appel et se trouve condamné à trois cents francs de dommages et intérêts. Cependant, Madame L... se voit refuser l'exécution provisoire du jugement.

L'affaire rebondit devant le Tribunal Civil, qui déboute Monsieur Blaise; le juge rapporteur est franc-maçon.

Monsieur Blaise fait alors, en raison des frais, des propositions de conciliation qui sont repoussées par Madame L...

Il se voit donc « forcé » de se pourvoir en Cassation pour vice de forme sous le prétexte que le jugement portait : « Monsieur X..., juge, dans son rapport... » alors que ce magistrat n'était pas présent à l'audience.

Pendant ce temps une autorisation d'expulsion est donnée à Mme L... avec un délai de vingt-quatre heures.

Le référé de Monsieur Blaise est refusé. Il appelle contre ce refus.

Il est expulsé. Mais son pourvoi en Cassation a été admis et l'affaire revient devant le Tribunal Civil.

Ce dernier rectifie les minutes du jugement, mais le condamne à quatre mille francs d'amende pour « procédure abusive ». Le Juge rapporteur est toujours le même.

Malgré son appel l'expulsion est confirmée. Il attaque alors en nullité le procès verbal d'expulsion lui-même et se voit condamné, toujours avec le même Juge rapporteur, à quinze cents francs d'amende pour procédure abusive.

Monsieur Blaise fait appel contre ces deux condamnations pour procédure abusive ; le Premier Président de la Cour d'Appel, que l'on dit être « trente-troisième », déclare son appel irrecevable. L'affaire est actuellement « pendante » devant la Chambre Sociale de la Cour de Cassation : Monsieur Blaise y a déposé trois pourvois et une inscription de faux contre les jugements successifs. Les frais de procédure dont il tient un compte exact, s'élèvent « à ce jour » à 21.246 francs.

Devant ce fonds processif, Monsieur Blaise poursuit sa carrière universitaire. Il change de Lycée et ne tarde pas à entamer un procès supplémentaire avec Monsieur S..., son voisin. Monsieur Blaise reproche à son voisin d'écouter la T.S.F. à des heures où il voudrait jouir du calme indispensable à ses travaux intellectuels et à ses méditations.

Monsieur S... ne veut rien entendre et porte plainte pour « tapage injurieux », après les protestations devenues furieuses de Monsieur Blaise.

Ce dernier reçoit, sur ces entrefaites, une lettre de la fille de Monsieur S..., qui s'intéresse à lui; il considère cette lettre comme une déclaration.

Monsieur S... l'ayant appris, pénètre dans la chambre de Monsieur Blaise et la lui dérobe.

Monsieur Blaise riposte à la première plainte et à ce vol, par une plainte pour « injures, diffamations et vol ».

Au cours du procès, Monsieur S... l'accuse à son tour d'avoir voulu séduire sa fille et de s'être montré, sur le pas de sa porte, la braguette ouverte, ce qui lui vaut une condamnation pour attentat à la pudeur.

Finalement le procès lui-même se termine sans vainqueur et chaque plaideur paye quinze cents francs de frais.

En 193... son père meurt.

Il entreprend, à partir de l'année suivante, une série de voyages : en Suisse d'abord, puis en Grèce, où il suit une croisière dont il a appris, par la suite, qu'elle était organisée par des francs-maçons. En effet, au cours du voyage, l'un de ses compagnons de route essaye de le convertir à l'Idéal maçonnique devant l'Acropole, ainsi que le raconte Monsieur Blaise:

« Sous l'Acropole, il me dit : « Je parie que vous « ne passerez pas dessous ! » Je le fis et m'y glissai en rampant. Alors, il me déclara : « Vous avez passé « par les portes basses, ne l'oubliez pas. Abjurez vo- « tre philosophie d'orgueil, on a besoin des hommes, « ses frères ».

« C'est parce que je ne l'ai pas suivi, que l'on m'a fait passer par une série de portes basses jusqu'à l'Infirmerie spéciale et Sainte-Anne » ajoute-t-il.

Puis c'est l'Italie qui l'accueille : il y est allé par sympathie pour le régime après avoir signé un manifeste contre les « sanctions ». Il y est porté en triomphe par de jeunes Italiennes qui l'avaient pris « pour un Agrégé de l'Université ».

Aux vacances suivantes il va en Allemagne.

Pendant ce temps, il est nommé à Paris, où il mène une vie assez tranquille ; se contentant de harceler ses collègues francs-maçons et gardant toujours un « P.C. » en province, pour y assurer la marche de ses procès et ses fonctions de Président de l'Association des Anciens Combattants.

En septembre 1939, il est mobilisé comme caporal-infirmier. A ce moment se place la mort de sa mère, à soixante-treize ans. Simultanément il est saisi d'une crise d'excitation sexuelle qui le pousse à suivre ses camarades dans un lupanar, où il se livre au premier acte sexuel qui le satisfasse vraiment. Il renouvelle ces expériences et finit par contracter une blennorragie.

Plutôt que d'avouer sa mésaventure, il se laisse réformer pour albumine dans les urines, alors qu'il ne s'agissait que de pus blennorragique. On lui trouve aussi de l'emphysème pulmonaire et de l'éréthisme cardiaque.

Il a pourtant la conviction que cette réforme est

due au fait que l'on se méfiait de lui et qu'on l'avait signalé ; il ne la souhaitait pas.

Il revient ainsi à la vie civile et fait un cours dans un Lycée de jeunes filles, où il est « prisé ».

Au moment de l'Armistice, il quitte Paris dans un autobus, emportant les dossiers de tous ses procès.

Il revient au bout d'un mois et dès la rentrée scolaire, il commence à remarquer chez ses collègues, ses élèves et même des passants, des gestes provocateurs tels que : se passer la langue sur les lèvres, se passer la main dans le dos et sur les hanches avec affectation, se lisser les cheveux en le regardant du coin de l'œil, tousser et envoyer un jet de salive dans sa direction.

L'apparition de ces gestes coïncide avec une augmentation de son activité politique : fervent adepte du Maréchal, il confond les sceptiques dans la salle des professeurs et crée dans sa classe une « Ligue de loyauté ».

Il attribue ces gestes à un mot d'ordre de ses persécuteurs « Judéo-gaullo-communo-maçonniques » et répond à chacune de leurs provocations en tirant de sa poche, d'un air entendu, le « Bulletin d'informations anti-maçonniques ».

Peu à peu, cependant, ses réponses prennent un caractère plus agressif et entraînent de *multiples incidents.*

Incident D... — Alors qu'il va prendre son métro et qu'il attend derrière le portillon fermé, il remarque

un individu placé derrière lui qui tousse avec affectation et lance un jet de salive dans sa direction. Il répond immédiatement par un jet de même nature, mais de direction opposée, et tourne à nouveau le dos à son provocateur. Mais, sentant que celui-ci veut lui passer devant et le pousse vers le portillon toujours fermé, il se protège en faisant saillir en arrière son coude replié. L'individu s'émeut de ce geste et une discussion éclate, au cours de laquelle, traité par Monsieur Blaise de franc-maçon, il se jette sur lui et lui porte au visage et à la tête une dizaine de coups de poings.

Un agent les conduit au Commissariat, où Monsieur Blaise porte plainte contre D..., sujet russe (« comme par hasard »), qui est un peu plus tard condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis et cinquante francs d'amende.

— *Incident* de l'élève L..., qui aboie sur son passage et qu'il fait renvoyer du Lycée.

— *Incident de Monsieur G...*, un de ses collègues, ancien militant communiste, qui se passe la main dans le dos et sur les hanches. Comme Monsieur Blaise lui demande si c'est là le nouveau mot d'ordre communiste, il va se plaindre au Proviseur et accuse Monsieur Blaise de l'avoir injurié en faisant allusion à son passé politique et d'avoir attribué un sens obscène à un geste machinal.

— *Incident* survenu à la suite d'un geste fait par

un inconnu, dont il apprend par la suite qu'il habite un immeuble où logent sept dignitaires de la Franc-Maçonnerie.

— *Incident de « L. P. »* où il est allé prendre « un bain de foule ». Un individu l'interpelle gaillardement (« au revoir papillon ! ») et lui conseille d'aller plutôt à la messe qu'à L.P. Il apprend que son agresseur est un policier que deux autres accompagnaient, formant à eux trois un chiffre maçonnique.

— *Incident du boulevard de S...* — Deux femmes qu'il va croiser le dévisagent en ricanant et l'une d'elles se lisse les cheveux avec affectation. Comme il passe à leur niveau, il envoie à cette dernière un coup de coude en la priant de « cesser ses provocations gaullistes ».

Ces femmes appellent un agent, qui les conduit au poste de police, où le Commissaire fait procéder à l'échange des identités. Malgré cet échange, l'une d'elles va se renseigner auprès du Proviseur qui, las d'entendre les plaintes de ses collègues, de parents d'élèves, et de Monsieur Blaise lui-même, au sujet de multiples petits incidents, fait un rapport au Recteur, qui envoie à Monsieur Blaise le médecin de l'Administration. Il est ensuite convoqué à l'Académie, où des conseils de modération lui sont donnés.

Un mois après ce rapport, il paraît dans un journal un article qui attaque le Proviseur : on répand partout le bruit que Monsieur Blaise en est l'auteur. Il en résulte de multiples incidents disciplinaires dans sa

classe, qui est de plus en plus bruyante, sifflante, où les jets d'eau alternent avec les gaz asphyxiants.

— *Incident* du Surveillant général qui, loin d'apaiser les élèves, se livre devant eux à des gestes provocants à l'égard de Monsieur Blaise.

— *Incident* de la lettre anonyme dans laquelle il est comparé à l'un de ses collègues, mis en congé pour troubles mentaux, par un élève qui signe « ton trente-troisième » et qui, démasqué, est renvoyé du Lycée.

— *Incident* du tract gaulliste déposé sur sa table et dirigé contre lui.

Il le met dans sa poche et se voit suspendu pendant un mois de ses fonctions pour avoir « gardé par devers lui, sans le communiquer à aucun de ses chefs hiérarchiques, pendant plus de trois mois, un factum politique hostile au Chef de l'Etat français ».

Au cours de cette suspension on lui demande d'accepter une affectation à l'Enseignement par correspondance, mais il refuse et reprend son poste.

— *Incidents* provoqués par la francisque qu'il porte à la boutonnière et par les protestations d'élèves en promenade qu'il conduit à l'Exposition anti-bolchévique.

— *Incident de l'élève H...*, qu'il fait renvoyer du Lycée pour avoir arboré une étoile jaune portant l'inscription « Normand ».

Le père de ce dernier élève organise contre Monsieur Blaise une pétition que signent de nombreux parents ; à la suite de cette pétition, le Recteur le fait comparaître devant la « Commission des congés de longue durée », qui le met en congé.

Il attaque la décision de cette commission « pour vice de forme ».

Le vice de forme étant reconnu, une nouvelle commission se réunit qui le déclare inapte à la vie sociale si son état s'accentue mais qualifie ses réactions de « bénignes » et n'attaque pas sa valeur professionnelle.

— *Incidents du Square P. P., du Boulevard St-M. et du Café D.* — Ces incidents sont contemporains des démêlés de M. Blaise avec la Commission des Congés de longue durée : ce sont eux qui le conduisent à déposer au Parquet une plainte qui entraînera son internement d'office.

Trois incidents sont provoqués par le même personnage qui est un jeune homme inconnu de M. Blaise.

Il le rencontre pour la première fois dans un square où il vient lire son journal. S'asseyant à ses côtés, l'inconnu se met à se lisser les cheveux, en regardant M. Blaise du coin de l'œil. Ce dernier change de place.

L'individu crache alors dans sa direction puis, comme M. Blaise lui demande de le laisser en paix, il s'étonne d'une telle mauvaise humeur et l'attribue à des déceptions sentimentales et homosexuelles. M. Blaise rétorque qu'il sait, en effet, que l'on veut le faire passer pour pédéraste (certaines locataires du

petit hôtel qu'il habite ne ménagent pas leurs réflexions à son sujet) mais qu'il ne l'est pas. Silence.

Cinq minutes après, deux camarades ayant rejoint l'inconnu, ce dernier attire bruyamment l'attention sur M. Blaise en le traitant, à nouveau, de pédéraste.

M. Blaise court à la recherche d'un agent qu'il ne parvient pas à trouver.

La seconde fois, quinze jours après, M. Blaise qui descend le boulevard St-M. pour aller prendre son petit déjeuner, croise le même jeune homme. Ce dernier l'aborde en lui demandant s'il a bien dormi cette fois-ci et en usant à son égard de diminutifs sans équivoque. Un agent refuse de se mêler de l'affaire et laisse l'agresseur s'enfuir en prétendant qu'il s'agit d'enfantillages.

La troisième fois, dix minutes après, M. Blaise est installé à son café habituel, lorsque l'inconnu, encouragé par l'inaction de l'agent, revient à la charge, accompagné de deux femmes et confie bruyamment aux autres consommateurs qu'il aime les femmes, alors que M. Blaise, lui, qu'il désigne du doigt, aime les hommes. Ce dernier veut appeler un agent, mais l'individu l'empêche de sortir du café en lui donnant un coup de poing. Sous le choc, son lorgnon à monture d'or tombe par terre ; profitant du désarroi général, l'un des spectateurs l'empoche.

Le gérant de l'établissement, qui avait déjà eu des démêlés avec M. Blaise pour l'avoir provoqué par des gestes suspects, est appelé par un garçon ; il refuse d'intervenir et fait relâcher l'individu que des consommateurs avaient entouré.

M. Blaise va aussitôt au Commissariat de police de l'arrondissement où le commissaire essaie de le calmer, et refuse de mettre à sa disposition un inspecteur. Il insiste pourtant pour déposer une plainte pour « injures publiques et diffamation, coups et blessures volontaires et vol » que l'on transmet au Parquet. Une copie en est envoyée à la Préfecture de Police et cela entraînera la visite du Docteur Z. Le soir même, M. Blaise envoie, par lettre recommandée, **au Parquet, la même plainte.**

Un mois après, on convoque le plaignant au Commissariat de police pour qu'il confirme sa plainte et, trois semaines après cette confirmation, l'Inspecteur divisionnaire X. le convoque dans son cabinet de la **Préfecture de Police.**

Après trois quarts d'heure, il en sort pour être dirigé vers l'Infirmerie spéciale du Dépôt, d'où on l'envoie **à Ste-Anne.**

2) VIE INTERIEURE

LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE DE LA PERSONNALITÉ

Nous venons de voir se succéder les principaux événements de la vie extérieure et sociale de notre malade. Elle se termine par son internement nécessité par l'apparition du délire d'interprétation.

Nous voulons maintenant chercher sur quelles bases

ce délire s'est développé. L'étude de la biographie nous a déjà permis de constater qu'il s'agissait, suivant l'expression de JASPERS, d'un « délire-développement ».

Le délire est alors l'épanouissement morbide de la personnalité, tout se déroule d'une façon continue, sans coupures, pour aboutir à lui.

L'étude psychologique de la personnalité de Blaise est donc primordiale : elle nous permettra d'isoler l'un des mécanismes psychogéniques de l'éclosion des délires paranoïaques.

L'ayant compris et expliqué, nous pourrons tenter de le guérir.

ENFANCE. — Dès l'enfance, Blaise apparaît comme un sensitif, un « fils de la femme », comme il le dit lui-même, qui n'a pas connu l'influence paternelle. Son père, en effet, passait ses heures de loisir au café, n'était pas un mari très fidèle, et manifestait une certaine hostilité vis-à-vis de la religion.

Il ne le voyait que rarement : soit indifférent, soit entrant dans de violentes colères contre sa femme qui avait à son égard une attitude ferme, mais ne lui faisait jamais de reproches.

Blaise adorait sa mère et actuellement encore, lorsqu'il en parle, il lui arrive de fondre en larmes et l'on retrouve, encore intacte, la sensibilité extrême du jeune garçon chez le redoutable, le « dynamique », l'impitoyable et cruel Monsieur Blaise. Il semble que cette mère fut aussi une sensitive, beaucoup plus fine que son mari et humiliée par sa conduite et par leur

situation sociale. Ne subsistant moralement que par la religion, elle reportait toute sa puissance affective inassouvie sur ce fils qui lui ressemblait et dont elle était fière.

Elle se rendait indépendante de son mari en travaillant pour vivre ; elle trouvait le temps d'aller chaque jour à la messe, de s'occuper de sa maison et d'assurer entièrement l'éducation de son fils préféré. Elle était très austère et parfois sévère pour lui : « Je la craignais beaucoup », dit-il, « et la respectais encore plus : une demi-heure où elle me faisait la tête était une demi-heure de souffrance. Je souffrais quand elle ne remarquait pas mes notes, mes efforts ».

Elle ne se sépara de lui que lorsque son ambition la poussa à le mettre au collège. Elle lui avait donné une excellente instruction générale et une éducation extrêmement poussée : très réservé, d'un sens moral extrêmement élevé, d'une très grande piété, il possédait une véritable terreur du péché. Elle pouvait être fière de lui : elle en avait fait l'opposé de son père.

Mais il fallait continuer son œuvre et en faire, comme il le dit lui-même, « un fils de bourgeois ». Elle ne reculera, pour atteindre ce but, devant aucun sacrifice.

Collège. — Blaise arrive donc au collège et se trouve brusquement projeté dans un milieu social sauvage et impitoyable, lui qui a toujours vécu seul et qui a été trop bien élevé.

Les garçons comme lui, lorsqu'ils arrivent dans un

collège, ne passent pas longtemps inaperçus, et les récréations, en particulier, sont très favorables aux brimades ; il en conserve un affreux souvenir et dit qu'il les passait à pleurer, tandis que les autres le brutalisaient en le traitant de « poule mouillée » et de « fille », en se moquant de son « charme, de sa distinction ».

Mais si les récréations étaient pour Blaise la source de douloureuses humiliations, c'est dans les classes par contre, dont la discipline le protégeait, et dans lesquelles sa supériorité intellectuelle pouvait se manifester, qu'il trouvait sa compensation.

Il ne vivait plus que dans l'attente des compositions hebdomadaires et aussi de la proclamation des résultats pendant laquelle ses persécuteurs étaient forcés d'entendre invariablement : « Premier : Blaise ! ».

Grâce à cette supériorité intellectuelle officiellement reconnue, il peut échapper aux conséquences de son infériorité physique : il obtient d'être dispensé des promenades et des récréations, il reste à l'étude pour travailler, avec les punis.

Mais il trouve un moyen d'échapper davantage encore à son milieu, c'est la piété.

Jusqu'alors, les pratiques et les cérémonies religieuses seules l'ont intéressé, il y suivait sa mère et avait une grande admiration pour les prêtres ; mais lorsqu'il se trouve seul, lorsque la religion devient un refuge, sa piété perd cet aspect de geste purement mécanique pour se parer de la sensibilité et de l'émotivité que la sauvagerie de ses camarades empêche de se manifester ailleurs que dans la chapelle solitaire.

Il va souvent y prier et réserve aussi la dernière demi-heure de l'étude du soir à la lecture des livres de piété qu'on lui a donnés.

Il a déjà abandonné celui qui s'intitule : « De la tiédeur à la ferveur » pour se passionner pour celui dont le titre : « De la ferveur à la perfection » répond mieux à ses aspirations.

Cette lecture fiévreuse n'est interrompue que par la cloche du repas du soir et Blaise se rend au réfectoire en se répétant, chaque jour, le mot des pèlerins d'Emmaüs « Seigneur il se fait tard, demeurez avec nous ».

Actuellement encore, lorsqu'il se répète cette phrase, il retrouve l'atmosphère un peu surnaturelle qui l'enveloppait lorsqu'il se rendait au dîner, après la lecture pieuse, tandis que la cloche sonnait.

Ce sont de tels moments, qui lui montrent de plus en plus la platitude et la grossièreté des autres heures de la journée. Il songe à une vie où ces moments là seraient de plus en plus nombreux, à une vie de spiritualité, de lectures pieuses, d'adoration solitaire, il veut se faire prêtre.

Dans sa famille, l'annonce de cette vocation provoque une violente colère de son père qui refuse de l'aider pécuniairement ; mais, comme d'habitude, cet éclat ne trouve pas d'écho. Sa mère, qui attendait depuis longtemps cette décision, se charge de l'aider.

Il revient au collège tout plein de sa nouvelle ambition et cherche un directeur de conscience. Depuis longtemps, il a remarqué l'Abbé T... qui n'est pas très bien considéré au collège : on l'accuse d'être trop romantique. C'est à cet homme, dont le mysticisme

l'attire que Blaise va s'adresser. Il trouve, dans son directeur, une très grande compréhension, il peut se confier totalement à lui, se soulager de ses doutes et de ses peines, puiser chez lui la tension affective qui lui est nécessaire et fortifier sa foi jusqu'à l'exaltation. Il pleure d'émotion et de joie lorsqu'il se confesse à lui.

Il en résulte un attachement passionné qui inquiète le Principal du collège. Ce dernier explique à Blaise que le directeur qu'il a choisi, quoique remarquable, pourrait être dangereux pour lui par son trop grand mysticisme et qu'il est obligé de guider la jeune vocation dont il a la charge, vers d'autres voies : il lui indique un second directeur de conscience, l'Abbé X. qui enseigne les Sciences, et dont la bienveillante robustesse l'apaisera.

Tout s'éteint alors. Toute la sentimentalité qui colorait la piété de Blaise est étouffée, toute la poésie qui enchantait ses adorations disparaît, il redevient l'automate qu'il était autrefois, il suit l'abbé X dans les exercices religieux comme il suivait sa mère lorsqu'il était tout jeune enfant.

Il a perdu la foi, il n'a plus que des habitudes pieuses. Sa sensibilité à nouveau libérée le pousse vers la littérature dont il fait sa nouvelle passion.

Il lui devient de plus en plus pénible de continuer sa vie de séminariste : ses maîtres ne tardent pas à s'apercevoir de son peu d'enthousiasme et finissent par admettre qu'il abandonne ses études ; mais sa mère croit toujours à sa vocation, elle lui en parle

chaque fois qu'elle le voit, elle va enfin triompher après tant d'efforts et de sacrifices, elle attend impatiemment le jour où il dira sa première messe : ce jour-là, elle ne sera plus la femme humiliée d'un ivrogne, mais la mère d'un prêtre.

Il faut qu'il anéantisse ce rêve et il tremble, comme lorsqu'il était enfant il tremblait qu'elle ne soit pas assez satisfaite de l'un de ses succès. Pour la première fois, il ne s'agit pas de succès, il doit lui annoncer une défaite : il n'est pas capable d'être prêtre, il est un « défroqué ».

Et la nuit qui suit son départ du séminaire, il pense à sa mère, pour toujours effondrée, et se promène de long en large dans une chambre d'hôtel, en répétant jusqu'à l'aube : « Je suis un défroqué, je suis un défroqué »...

C'est sur ce désastre que se terminent l'enfance et l'adolescence de Blaise, dont il dit : « Mon enfance, c'est la cathédrale et c'est ma mère ».

La grande-Guerre. — Blaise se trouve à nouveau en 1915, dans une sorte de collège, dans lequel il ne peut pas, cette fois, se faire dispenser de récréations et de promenades, puisque les qualités physiques sont beaucoup plus prisées dans un peloton d'élèves-aspirants que les qualités intellectuelles.

Ses camarades n'ont que vingt ans et la vie en commun leur rend leur âme de collégiens moqueurs : les brimades recommencent et, cette fois, les chefs s'en mêlent, car ce jeune homme gauche et timide ne leur semble pas fait pour le commandement. Ils ne

tardent pas à s'en débarrasser et vont même jusqu'à l'envoyer directement au Front.

Il considère actuellement cette « demande de renvoi au corps » comme la première manifestation de l'hostilité qui n'a cessé de le poursuivre « c'est une leçon, dit-il, qui m'a servi toute ma vie ». Sur le moment, il ne peut que déplorer un nouvel échec qui l'empêche de tenir la place qu'il espérait.

Puis, comme il le dit en douze pieds :

« Le canon de Verdun a sonné mes vingt ans », il se trouve à la guerre au milieu du danger.

Il adopte une attitude « stoïcienne », basée sur le principe que « le Destin conduit par la main celui qui s'abandonne à lui et entraîne celui qui résiste ». Il se laisse conduire par son destin, sans faire un geste pour changer sa situation, il est de plus en plus à son aise dans cette existence et bientôt, non content de se laisser conduire, il devient un héros et se voit décorer de la Croix de Guerre, pour faits d'armes.

Mais ce qui crée aussi chez lui cette aisance qu'il montre au Front et qu'il n'a jamais eue dans sa vie antérieure, c'est qu'il est entouré d'hommes que sa qualité d'intellectuel impressionne. Il capte leur confiance et même leur admiration, il se « donne une allure sociale ».

Il regrette encore cette période, durant laquelle il était supérieur aux autres par l'intelligence, la culture, le courage physique et même certaines qualités sportives, puisqu'il gagna une course à pied dans sa section ; il regrette sa magnifique compensation de « défroqué » et « d'inapte au commandement ».

Mais, comme autrefois les récréations, il faut subir les permissions et aussi les retours de permission de ses camarades qui sont le prétexte à des conversations grivoises, d'autant plus appuyées que Blaise en rougit et ne peut jamais aborder ce sujet. Et comment le pourrait-il, lui qui pense que « parler d'amour à une jeune fille est un outrage public à la pudeur » ?

Là encore, il réussit à compenser son infériorité en vivant hors du réel et, pendant que ses camarades revivent leurs aventures galantes à haute voix, il vit, lui, avec ses héroïnes, persuadé « qu'aucune de leurs femmes terrestres n'est supérieure à une femme de roman ». Depuis qu'il a pris goût à la littérature, il est dominé par une fixation sentimentale au personnage racinien d'Hermione et c'est elle qu'il évoque au fond de sa tranchée.

« Le Petit Chose ». — Blaise est démobilisé en 1919 et se retrouve en face de la terne réalité de tous les jours : il est sans ressources, au milieu d'un monde avide de délassement et de plaisirs, qu'il ne peut partager. Il redevient ce qu'il était à sa sortie du séminaire : « Le Petit Chose ». Il faut en sortir, et il tend toutes ses forces pour préparer sa Licence et son Agrégation ès-Lettres. Il s'enferme pour travailler, refusant de se laisser entraîner au café par ses collègues.

A 25 ans, il a déjà beaucoup lutté, subi beaucoup d'échecs, il recommence courageusement la lutte. Malheureusement, au cours de cette lutte, deux nouveaux échecs vont survenir : sur le plan sexuel, cette fois et sur le plan intellectuel.

Echec sexuel. — Son enfance n'a pas été exempte de sexualité. Dès 6 ans 1/2, il ressent pour une petite fille de ses voisines un sentiment dont il a conservé « un souvenir enchanté ».

A 11 ans, il a des rêveries dans lesquelles il est le chevalier-servant d'une jeune fille de 18 ans, qui le méconnaît et le fait souffrir.

Son adolescence est dominée par la notion du péché, à tel point qu'il refuse un jour le baiser purement amical d'une amie d'enfance et qu'il souffre d'énormes conflits de conscience, à propos des rêves érotiques qu'il fait à 16 ans au sujet d'une de ses voisines et surtout à propos de l'onanisme auquel il se livre malgré ses scrupules et son éducation religieuse.

Plus tard, il conçoit l'amour de façon « très sentimentale et très idéale ». « J'avais, dit-il, à 23 ans, la mentalité d'un jeune homme de 17 ans, je concevais l'amour sous le signe de l'appui mutuel, comme un échange de protection (deux oiseaux qui se protègent), je préférais à l'acte, la caresse, la douceur ». Mais jamais, sa « caresse » et sa « douceur » n'avaient trouvé d'objet. Cependant, à 25 ans, il se décide à l' « acte » et cela dans les pires conditions pour un sensitif : il va dans une maison close, d'où il sort déçu et honteux. Il considère, dès lors, les femmes à travers la prostituée qu'il connaît et se déclare « déçu par les idées positives des femmes ». « Je ne concevais pas », ajoute-t-il, « l'amour d'une façon aussi brutale ». Il y revient pourtant, pour surmonter son angoisse et sa peur, croyant chaque fois qu'il va en

sortir vainqueur, débarrassé de ses obsessions et de ses craintes. Mais chaque fois, il est un peu plus déçu et un jour, ce qu'il attendait depuis longtemps arriva : l'échec. Dès lors, il est persuadé qu'il est devenu impuissant et il décide d'abandonner toute sexualité pour n'avoir plus que des joies d'ordre supérieur. Il se convainc de la vérité de la phrase de Montesquieu : « Le cerveau est le plus exquis et le plus voluptueux des sens ».

Echec intellectuel. — Cependant, il a passé sa Licence et tout en gagnant sa vie, il travaille de toutes ses forces pour réussir à l'Agrégation. Il se dope avec du café, du thé, de l'alcool, il se surmène physiquement et se présente au concours dans un tel état de tension nerveuse, qu'il échoue. L'année suivante, dans les mêmes circonstances, il subit un deuxième échec.

Après ces deux échecs, il se trouve véritablement seul : les femmes l'ont déçu et vaincu, parce qu'il était sentimental et délicat : il devient misogyne ; la Société l'a vaincu aussi parce qu'il était timide et réservé : il devient misanthrope.

Par sa sensibilité, il est devenu un « défroqué », « un inapte au commandement », un « impuissant », un « Petit Chose » ; il veut abandonner ce penchant, il ne peut plus supporter les coups que sa faiblesse attire, il veut les rendre.

Puisque la Société le repousse et ne veut pas lui donner la place à laquelle il a droit, il va lui déclarer

la guerre : seul contre tous, il va vaincre ses ennemis, les uns après les autres « selon la méthode napoléonienne ». « Du petit jeune homme discret, ouaté et peu masculin que j'étais », déclare-t-il, « je suis devenu dur, mâle, cruel ».

La phase processive. — Une longue liste de procès s'ouvre alors, dont nous avons rapporté précédemment les deux principaux : le procès contre sa propriétaire Mme L. qui survient au moment où il se propose d'attaquer devant les tribunaux M. D. son concurrent à la Présidence de l'Association des Anciens Combattants et le procès contre son voisin, M. S.

Du premier, qui dure encore, il dit qu'il est le plus beau, et poursuivant la comparaison entre sa tactique et celle de Napoléon, il déclare : « Je puis dire du procès L. que c'est ma campagne de France ».

En effet, au cours de ce procès, il a fait preuve d'une activité intellectuelle et d'un sens de la Procédure, poussé jusqu'à un point qui correspondrait en Droit à l' « Art pour l'Art » en Poésie : il plaide encore après 12 ans contre un congé qu'il considère comme illégal, alors qu'il a été expulsé et qu'il a plusieurs fois changé de ville depuis lors ; il attend anxieusement la décision de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation.

De peur d'être trahi par les avocats (il a intenté un procès à l'un d'eux pour l'avoir mal défendu) il devient brillamment Docteur en droit et, ses procès ne suffisant pas à absorber toute son érudition procédurière, il écrit un petit livre qui s'intitule : « Technique de l'exploitation des incidents de procédure ».

Désormais, la littérature ne compte plus, et toute son activité intellectuelle est captée par ces procès qui lui permettent de lutter contre la Société et d'humilier les uns après les autres les hommes qui lui barrent hostilement la route.

Mais la Société ne tarde pas à réagir et il s'aperçoit bientôt que tous ceux qui lui tendent des embûches et qui favorisent ses adversaires contre lui, ont tous un point commun : ils sont franc-maçons.

On parle beaucoup à ce moment-là de la Franc-maçonnerie, on dit que le pouvoir lui appartient, on lui oppose les « nationaux » dont il est. Il n'a pas de peine à constater qu'elle le considère personnellement comme l'un de ses ennemis.

M. D. n'est-il pas le bras droit du Vénérable et, ne pouvant l'empêcher d'être élu Président des Anciens Combattants contre lui, ce Vénérable n'a-t-il pas dépêché son gendre, huissier, vers Madame L. pour soutenir ses prétentions ? Le Juge rapporteur qui le déboute et le condamne pour procédure abusive n'est-il pas le « Frère B. », le premier Président qui déclare son appel irrecevable, n'est-il pas « 33e » et membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France ?

La lumière se fait enfin dans son esprit : ses ennemis ne sont plus diffus, *ce sont les francs-maçons ;* il comprend maintenant tous ses échecs, toutes les injustices qu'il a essuyées, tout ce qu'on lui a imposé en abusant de sa bonne foi ; il reconnaît les procédés que l'on décrit à ce moment-là dans les journaux « nationaux ». Il sait maintenant à qui s'attaquer pour se venger.

Il commence alors une campagne ouverte contre les franc-maçons de la petite ville où il enseigne : il les connaît tous, surveille leurs habitudes et les dénonce dans la presse locale par des articles de polémique où il excelle. Il écrit à ses chefs universitaires pour dénoncer son ennemie. Il écrit même à des Ministres franc-maçons en calculant le nombre de pages de ses lettres suivant leur grade maçonnique, et, comme ce grade est élevé, ces lettres sont fort longues.

Cette lutte entraîne fatalement une prise de position politique : les franc-maçons considèrent les hommes comme des frères et veulent une fraternité universelle : il s'élève contre ces illusions qui ne sont d'ailleurs pas sincères à son avis.

Il croit que c'est à une minorité de « surhommes » qu'il appartient de gouverner les autres, même si ce pouvoir doit s'imposer par la force. Il comprend que le Fascisme est dans le plan politique le pendant de l'attitude individuelle qu'il a adoptée.

Il devient donc fasciste, signe des manifestes, se rend en Italie, et trouve dans une série de voyages, un dérivatif à son « dynanisme » insatisfait pendant les vacances. Tout au long de l'année scolaire, en effet, il ne cesse de harceler ses collègues et son proviseur : des chahuts de plus en plus intenses naissent dans sa classe, si bien que son déplacement est demandé.

Il arrive donc à Paris dans une atmosphère plus propice encore aux incidents de toutes sortes.

Mais son activité qui renaissait déjà, se trouve interrompue ou plutôt suspendue par la mobilisation qui coïncide à peu près avec la mort de sa mère.

La guerre de 1939. — Blaise se retrouve alors en uniforme et dans le milieu où il a brillé 20 ans auparavant. Il retrouve vite les satisfactions d'amour-propre qu'il regrettait tant.

Il est caporal-infirmier, très à son aise dans la tenue militaire, plus expérimenté et moins réservé qu'autrefois. Il n'hésite plus maintenant à prendre part aux conversations grivoises, il peut, sans crainte, abandonner son attitude de pur esprit, puisqu'il n'est que le caporal Blaise et aussi, peut-être, parce que sa mère n'est plus là pour lui rappeler le péché.

Il n'hésite donc pas à suivre ses camarades dans une maison close après un bon dîner. Il s'aperçoit rapidement que l'atmosphère n'est plus la même : son « dynanisme », là aussi, fait merveille ; on l'apprécie beaucoup, on le traite « en camarade » et, pour la première fois de sa vie, il goûte un « plaisir vif et complet » qui n'est pas suivi comme autrefois par la honte et le dégoût.

Il est ravi, il y retourne plusieurs fois jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'il a contracté une blennorragie. Ce retour cruel à la réalité réveille ses sentiments de culpabilité et de honte : il décide de ne pas avouer son mal. Cela coïncide avec un examen systématique des urines au cours duquel on lui trouve évidemment de l'albumine et, sans être examiné davantage. il est envoyé devant une Commission de Réforme qui le rend à la vie civile.

Il est surpris de la facilité avec laquelle on le réforme, lui qu'on a autrefois envoyé si rapidement à Verdun : n'est-ce pas là une preuve de méfiance à

son égard et ne profite-t-on pas d'un incident humiliant et qu'il ne peut révéler pour se débarrasser de lui ?

L'APRÈS-GUERRE. — C'est dans cette disposition d'esprit qu'il retrouve son aspect civil : il est à nouveau M. Blaise, professeur de Lettres, portant un chapeau « melon », un lorgnon cerclé d'or, un immense col rigide et un costume noir. Il vient de subir un échec de plus, on l'a arraché à une ambiance favorable à son amour-propre : il reprend donc aussitôt la lutte.

Après l'Armistice, il revient à Paris avec tous ses dossiers ; ses ennemis ont entraîné la France dans la défaite : la Révolution Nationale se dresse pour les punir et rétablir la situation. Il y adhère avec enthousiasme.

Mais il y a encore beaucoup à faire, certains responsables embrassent trop facilement la nouvelle cause ; d'autres restent trop insolemment sur leurs positions : il le voit bien à la salle des professeurs où il déclare un jour : « nous ne laisserons pas la Révolution Nationale confisquée par les Franc-Maçons ! ».

« Tout d'un coup, il s'aperçoit que son collègue « Jean S..., le professeur de seconde dont il parlait « tout-à-l'heure, se passe la langue sur les lèvres. « Blaise se retourne et il s'aperçoit qu'un autre se « passe la langue sur les lèvres. Il sort précipitam- « ment et dans la rue, il rencontre un individu qui « se lisse les cheveux avec affectation. Il va alors « chez la marchande de journaux pour acheter son « journal, or, la marchande de journaux lui déclare

« qu'elle n'a plus de journal et elle se passe la langue « sur les lèvres.

« A partir de ce moment, Blaise a compris. Il a « compris, dit-il, qu'il est victime d'un complot ; il « n'y a plus pour lui de hasard, il n'y a plus pour lui « de coïncidences, rien n'est plus fortuit, il entre « dans un nouveau monde où tout est organisé par « rapport à lui, où tout lui est hostile. Il passe d'un « monde dans un autre, à un autre moi dans le « monde, Blaise est entré dans le délire (1).

Tel est le développement psychologique de la personnalité de Blaise ; nous avons vu s'accumuler les échecs, puis les réactions compensatrices, depuis son enfance, sans discontinuité, jusqu'au moment où il est entré dans le délire. Nous sommes maintenant en mesure d'étudier ce délire.

---

(1) Leçon de Clinique faite par M. le Professeur agrégé Jean Delay, le 6 décembre 1942.

CHAPITRE II

LE DÉLIRE

L'étude, sous les deux angles que nous venons de considérer, de la biographie de notre malade, nous permet maintenant de procéder à son examen clinique. Nous le ferons tout d'abord du point de vue purement physique, puis du point de vue caractérologique.

Nous envisagerons ensuite l'évolution du délire de Blaise en publiant pour commencer un « mémoire justificatif » écrit dès le début de son internement, puis, en notant son comportement ultérieur.

1. — EXAMEN CLINIQUE

Examen physique.

Malade d'assez forte corpulence.

Réflexes tendineux normaux. Réflexe oculo-cardiaque normal.

Foie normal. Cœur normal. Tension artérielle : 140/80.

Paroi abdominale flasque avec des vergetures.

Urines normales.

Aucune notion de maladies antérieures.

En 1927, le malade a présenté un état anxieux avec irritabilité, impression de malaise physique et moral.

Il se plaint d'avoir toujours été victime d'une grande fatigabilité nerveuse.

Examen caractérologique.

De l'étude de sa biographie, nous tirons une première certitude, c'est que ce personnage n'est pas tel qu'il voudrait être.

Nous allons donc envisager le problème de son caractère sous deux aspects :

D'abord tel qu'il voudrait être.

Ensuite, tel qu'il est réellement.

M. Blaise tel qu'il se conçoit. — Nous avons déjà ébauché la silhouette de M. Blaise, et nous avons vu qu'il commençait tout de suite une plaidoirie passionnée de sa propre cause, dès qu'il pénétrait dans la salle d'examen.

Il considère, en effet, que c'est à la suite, non pas d'un complot organisé, (« cela ferait croire », dit-il, « que j'ai du confusionisme mental »), mais d'une série de circonstances par lesquelles ses ennemis ont cherché à le ridiculiser ou à lui nuire, qu'il a été interné. L'accumulation de toutes les réactions qu'il leur a opposées a fini par le faire prendre pour un dément. Il se défend donc, comme nous le verrons, en analysant son propre cas.

Il espère que les médecins qui le soignent l'aideront à se sortir de sa situation actuelle et, pour leur faciliter la tâche, il leur donne tous les renseignements utiles sur lui-même.

Tout d'abord, il explique pourquoi il a été choisi par les « judéo-maçonno-gaullo-communistes » unis passagèrement par les circonstances : il est une personnalité en vue ; il a toujours fait preuve d'idées nationales, il est le « flambeau de la Révolution Nationale ». La preuve de sa célébrité est très simple à faire, si l'on considère que des inconnus le persécutent : ils le connaissent donc.

Mais ce qui l'oppose irrémédiablement à ses adversaire, c'est sa supériorité intellectuelle, sa dureté, son orgueil, sa misanthropie.

Voici le portrait que M. Blaise fait de lui-même.

Il est avant tout un intellectuel pur et un cérébral foncièrement indépendant.

« Des trois concupiscences de Pascal », dit-il, « je « n'ai que la « libidosciendi », le « démon de la connaissance ».

Il reste sur le plan de l'intellectualité pure, il raisonne avec la plus dure et la plus froide logique.

Lorsque ses contemporains lui causent un dommage quelconque, il répond impitoyablement et poursuit la lutte jusqu'au bout sans jamais s'avouer vaincu. La Procédure est l'une de ses armes, il la conçoit comme un jeu d'échecs : impassible, il joue sa partie et dit « tant qu'il me restera un souffle de vie, je pousserai mon pion sur l'échiquier ».

Il « sait », il « comprend », mais il ne « sent » pas

et les arguments sentimentaux ne comptent pas pour lui.

Non content d'être un froid logicien, un cartésien, il est « dur ». Il n'est jamais aussi satisfait que lorsqu'il surprend un mot le concernant : « il est diablement dur ! » par exemple. Il a fait régner la terreur chez les franc-maçons de la petite ville où il vivait. Chaque semaine ils tremblaient en ouvrant le journal où l'article de M. Blaise dévoilait impitoyablement leurs honteux desseins, il n'a jamais laissé lâchement passer une allusion ou un geste, il a toujours voulu avoir le dernier mot sans jamais porter attention aux ruines qu'il causait par le déploiement de sa force.

Que lui importent d'ailleurs ces ruines ? Les autres ne l'intéressent pas, un seul être l'intéresse : lui. Il n'apprécie autrui que comme point de comparaison : « je n'ai qu'à voir les autres pour être convaincu de ma supériorité ».

D'où sa misanthropie :

Il vit absolument seul, « je ne puis supporter l'ingérence des autres », dit-il, il désire avant tout pouvoir se livrer à ses méditations intellectuelles sans en être dérangé par les autres hommes.

« Je suis un esprit logique avant tout, je me compare à Alceste : il est avant tout un esprit logique et ne croit pas aux intermittences du cœur ».

Plus forte encore que sa misanthropie, est sa misogynie : il a composé un immense recueil de tout ce que l'on a écrit, à sa connaissance, contre les femmes.

Il énumère volontiers quelques aphorismes qu'il

apprécie particulièrement : « l'amour c'est passer sa vie sous le signe de la tête d'une autre », « on en revient l'âme appesantie et les désirs flottants dans un cœur dispersé », « ô femme, une idée par baiser s'est écoulée sur tes lèvres », « la femme, enfant malade, et douze fois impure ».

Ce recueil lui a toujours été d'un très grand secours lorsqu'il s'est trouvé « en danger » : par exemple, lorsque la fille de son voisin, M. S. s'intéressait à lui (elle lui envoya même une lettre d'amour). Il aurait pu tomber dans le piège que lui tendaient certainement ses ennemis avec l'appeau de cette fragile créature, si, près de tomber dans le trouble et l'exaltation qu'ils guettaient, il n'avait relu quelques-unes de ces vérités éternelles. Quelle force il a puisée dans cette lucide misogynie et combien il se sent près de tous ceux qui en ont fait preuve : « Je pense, dit-il, à ce sujet comme Benda, bien qu'il soit juif et comme Montesquieu, bien qu'il ait été franc-maçon ».

Telles sont les conceptions que M. Blaise a de son propre caractère.

Mais lorsqu'il cesse de se définir pour se laisser aller très sincèrement à des confidences, on trouve plus d'une contradiction.

En effet, lorsque M. Blaise est interrogé sur le sujet précis de son caractère, il compense, en répondant, le complexe d'infériorité qui a dominé toute son existence et qui va nous permettre d'envisager :

M. Blaise tel qu'il est réellement.

Nous n'avons qu'à passer en revue les différentes

causes du sentiment d'infériorité que nous avons considérées précédemment pour les retrouver toutes chez notre malade :

— *L'Infériorité physique.*

« J'ai toujours eu, dit-il, un aspect fruste et gauche », et il cite la conclusion d'un rapport d'inspecteur à son sujet : « M. Blaise est un garçon d'une grande intelligence, qui est désarmé dans sa classe par des défauts un peu extérieurs..., un jeu naïf, quelque chose de gauche dans la physionomie et le maintien ».

Il s'est toujours senti laid, ridicule, et pour comprendre combien il a souffert de son infériorité physique, il suffit de voir avec quelle fierté, lui, le grand cérébral, il se rappelle avoir gagné un jour une course à pied dans sa Compagnie.

— *L'Infériorité sociale.*

Il est né dans le prolétariat, il a fallu de lourds sacrifices pour qu'il fasse ses études et, lorsqu'il allait atteindre par l'état ecclésiastique, une situation sociale supérieure, il s'est retrouvé « défroqué ». Quelques temps après, alors qu'il aurait pu être officier, on l'a déclaré « inapte au commandement ». Après la guerre, alors qu'un nouvel espoir lui était ouvert, il n'a pas pu être Agrégé de l'Université.

L'infériorité morale a été très vive, surtout dans son enfance où, malgré la terreur du péché, il ne pouvait s'empêcher de se livrer à l'onanisme et en

ressentait une immense honte. Plus tard aussi, il se reprochait de continuer hypocritement ses études théologiques alors qu'il avait perdu la foi.

— *L'infériorité sexuelle* aussi s'est imposée à lui par un échec subi avec une prostituée.

C'est donc par compensation à cet énorme complexe d'infériorité que M. Blaise, pour le dissimuler, aussi bien à lui qu'aux autres, se présente sous l'aspect d'un paranoïaque.

Son véritable caractère répond tout à fait au caractère sensitif de Kretschmer. Il suffit de lire la définition que cet auteur donne de cette sorte de personnalité pour y voir le portrait véritable de notre malade. Blaise possède donc un caractère sensitif typique sur lequel se greffent un sentiment d'infériorité et sa compensation.

C'est à travers ces notions que nous devons maintenant faire la critique du tableau qu'il nous faisait tout à l'heure de lui-même :

— son *intellectualité* est conditionnée par une vive intelligence et un goût très marqué pour la vie spirituelle. Cependant, il est un aspect de l'attitude intellectuelle que Blaise aime particulièrement mettre en évidence : c'est celui où elle s'oppose à l'attitude sentimentale.

Il a grand soin de rejeter tout argument et toute influence d'ordre affectif, de peur de « se laisser émouvoir ». Mais il ne parvient pas à y échapper et

sa logique à laquelle il tient tant est toujours un édifice rigoureusement bien construit, car il ne manque pas des qualités du logicien, mais extrêmement fragile : il ne repose sur rien de solide. En face d'un événement quelconque, le premier choc est supporté par son affectivité et l'attitude qu'il prend est purement sentimentale ; puis il se ressaisit et justifie cette attitude par un raisonnement d'une logique impeccable à la seule exception qu'il n'est pas construit pour amener une conclusion, mais pour justifier une conclusion préétablie. C'est ce qui apparaît, par exemple, dans son attitude « fasciste », et c'est d'ailleurs tout à fait ce qu'il dit, parlant de lui-même à la troisième personne : « Les premières réactions de M. Blaise sont assez gauches, les suivantes, quand il a réfléchi sur une situation donnée, sont incomparablement supérieures ».

L'esprit d'un froid logicien, perdu dans ses spéculations intellectuelles, n'a pas de ces « premières réactions ».

— Il lui est plus difficile encore de justifier sa *dureté :* le récit de sa vie montre assez combien, au contraire, c'est lui qui a souffert de la dureté des autres. Aussi ne nie-t-il pas qu'il *a été* sensible, mais que, depuis, il a compris « la vertu de la résistance ». Son « renvoi au corps » en particulier, est resté très lourd à supporter : « une fois rentré de la guerre, j'ai eu l'impression de m'être laissé guillotiner par persuasion... si j'avais résisté, j'aurais eu raison... depuis j'ai vu que l'on tenait compte de moi quand je résistais... et je suis devenu dur, mâle, cruel ».

Cependant, il lui arrive aussi d'avouer être « par certains côtés un sentimental ».

« Les chansons des rues, les romances », ajoute-t-il, « m'émeuvent ; ces airs me rappellent souvent des souvenirs qui m'empoignent ».

C'est le passé qui revit, sans doute ; mais le présent non plus n'est pas exempt de sensibilité, puisqu'il verse des larmes en évoquant la mort de sa mère.

— Quant à son *orgueil*, il est trop éclatant : il est bien rare, en effet, qu'un véritable orgueilleux se proclame à tout propos supérieur aux autres : il les méprise trop pour se comparer constamment à eux, mais il est impossible que cet orgueilleux déclare : « je suis un orgueilleux ». Ce n'est pas l'argument d'un orgueilleux véritable, mais celui d'un homme qui a subi coup sur coup de terribles échecs et qui, doutant de lui, essaie de réagir en se créant une fiction où il apparaît sous un jour favorable à son amour-propre.

S'il était vraiment orgueilleux, M. Blaise dirait-il : « je suis très sensible à l'estime, je souffre toujours d'être méconnu..., j'attache une valeur à la poignée de main ». Et encore : « je ne puis avoir une classe froide... j'ai besoin d'une classe qui m'aime, qui me connaisse. C'est peut-être parce que j'ai trop parlé de moi, que je me suis trop confié, qu'ils ne me respectent plus ».

Et c'est pourquoi M. Blaise se souvient avec plaisir de son passage dans un cours de jeunes filles après sa démobilisation de 1940. Loin des cris, des ricanements, des projectiles qui ponctuaient d'habitude ses paroles, il a pu faire son cours de tout son cœur,

faisant valoir son érudition, mettant en valeur une pensée délicate, avouant sans rougir telle ou telle préférence. « J'y étais prisé... » dit-il avec regret.

— *Sa misanthropie,* elle aussi, est imposée par les circonstances. Il est difficile de se rapprocher des hommes à celui qui se heurte à leurs moqueries et à l'antipathie générale. Il est tentant, au contraire, de se donner une attitude de misanthrope et de faire croire que l'on aime cette solitude même à laquelle on souffre d'être réduit.

Le véritable misanthrope, en effet, n'aurait pas eu tant de satisfaction à la joviale camaraderie du Front, il n'aurait pas pris tant de peine pour être élu Président de l'Association des Anciens Combattants, ni tant de plaisir à être porté en triomphe par des jeunes filles italiennes.

Mais, dans sa misanthropie se place sa *misogynie* qui va nécessiter quelques développements.

En effet, la misogynie de M. Blaise nous oblige à envisager le problème de sa sexualité.

Il est impossible de se livrer à l'étude de la sexualité d'un malade, sans prendre en considération la doctrine psychanalytique.

Misogynie, pour les disciples de Freud, est un terme trop faible dans le cas particulier. En effet, M. Blaise est un paranoïaque, c'est-à-dire, pour eux, un homosexuel conscient ou non.

Freud, en effet, partant du cas célèbre du Premier Président de la Cour d'Appel de Saxe considère la paranoïa comme la traduction de l'homosexualité.

Mais M. Blaise est également atteint d'un complexe

d'infériorité, c'est-à-dire, du point de vue psychanalitique d'un « complexe de castration ». On peut y rattacher les sentiments de culpabilité qu'il a éprouvé lors de la puberté.

Il entre aussi, pour conserver le vocabulaire psychanalytique dans le cadre du « complexe d'Oedipe ».

Elevé exclusivement, et jusqu'à un âge avancé, par sa mère, il semble que l'on puisse le faire entrer dans la classe de ces jeunes gens efféminés, trop délicats, qui, par suite d'une fixation incestueuse à la personne de leur mère, ne peuvent jamais avoir une vie sexuelle normale. Si ce complexe d'Oedipe est refoulé, pour éviter de le satisfaire, ils fuient tout ce qui ressemble à leur mère : la femme est pour eux symbolisée par cette mère, pure et intouchable, et ils tombent soit dans l'homosexualité réelle, soit dans l'exclusive fréquentation des femmes qui sont éloignées autant que possible de leur idole, c'est-à-dire des prostituées. Dans le cas contraire, où le complexe d'Oedipe demande satisfaction, ils s'orientent sexuellement vers la gérontophilie, vers la femme « à la fois maternelle et amante ».

Pour procéder à l'étude psychanalytique sommaire de la sexualité de Blaise, on peut retenir quatre éléments :

— d'abord le *contenu* même de son délire d'interprétation, puisque certains gestes seraient destinés à le faire passer pour pédéraste. Lors de l'un des derniers incidents de la rue qu'il ait eus, un jeune homme auquel il manifestait sa mauvaise humeur lui demanda : « Avec lequel as-tu couché cette nuit pour

être de si mauvaise humeur ce matin ? ». Pourquoi, à cette question assez banale d'un inconnu, M. Blaise répondit-il : « Je n'ai rien à voir avec ces mœurs ! Je n'ignore pas qu'il y a des femmes qui prétendent que je suis pédéraste. Je n'ai aucun rapport avec ces milieux et ne tient pas à en avoir » sinon parce qu'il ne sentait pas son « préconscient » à l'abri de tout reproche ?

Il est vrai que l'interprétation sexuelle est une partie seulement de son délire d'interprétation, mais il est indéniable qu'elle existe.

— Ensuite, son *attitude* générale vis-à-vis du sexe féminin qui le fait entrer exactement dans le cas des malades qui n'ont de rapports sexuels qu'avec des prostituées. Les remords qui ont accompagné ces rapports sont peut-être à la base de l'impuissance dont il s'est cru affligé une partie de sa vie.

— Mais cela est inséparable du *rôle de la mère*, et l'on peut se demander à ce propos si ce rôle, certainement inhibiteur, est d'origine œdipienne ou seulement due à la rigueur de l'éducation religieuse.

Dans l'une et l'autre hypothèse, le « prurit sexuel » que M. Blaise a ressenti en même temps que la mort de sa mère serait facilement compréhensible.

— Enfin, une série de *traits de caractère* entre dans le cadre du complexe « sadique anal » qui est une régression de la libido vers un stade infantile le stade « sadique-anal » qui succède au stade « oral » :

Tels sont « l'égocentrisme hypertrophique, l'avarice, la ponctualité, la méticulosité et une certaine forme de la perception et de la mémoire ».

Cependant, à l'encontre de cette interprétation psychanalytique d'homosexualité, trois faits sont très importants :

— D'abord celui que l'on ne trouve pas trace d'homosexualité dans les rêves de Blaise. Ses rêves sont parfois érotiques, mais toujours orientés vers le sexe féminin.

— Ensuite, celui de sa fixation au personnage d'Hermione. Il ne semble pas s'agir là d'un attachement amoureux, et de l'ambition de jouer le rôle d'Oreste « amant bafoué, humilié, prêt à toutes les déchéances et prêt au crime » en un mot, masochiste, mais bien d'une identification véritable à Hermione : « Hermione, c'est moi », dit-il.

C'est, en effet, la même enfance pénible et humiliante, la même sincérité maladroite dans les rapports sociaux et amoureux et la même sorte d'humiliation qui appelle une vengeance cruelle et implacable. Lorsqu'il dit : « Je suis Blaise, l'implacable », c'est à la cruelle Hermione qu'il pense ressembler.

— Enfin, un troisième fait peut-être interprété différemment que par la théorie psychanalytique, c'est le « prurit sexuel » du début de la guerre qui a, certes, coïncidé avec la mort de sa mère, mais aussi avec la prise de l'uniforme, du « déguisement » par M. Blaise qui, redevenu caporal, n'avait plus à jouer son personnage et pouvait tout à son aise retrouver sa virilité dans ce qu'il appelle « l'encanaillement ».

L'interprétation freudienne de la paranoïa traduisant l'homosexualité doit, semble-t-il, n'être ad-

mise que prudemment dans notre cas. Elle ne rend d'ailleurs pas plus clair le caractère apparent de M. Blaise que les hypothèses adlériennes d'une protestation virile de compensation à un complexe d'infériorité, son caractère réel étant manifestement sensitif.

2. — EVOLUTION

Trois jours après son entrée à la Clinique, M. Blaise écrivit un long « mémoire justificatif » que M. le Professeur agrégé Jean Delay a bien voulu nous autoriser à publier.

Il représente la première réaction que notre malade a montré lors de son internement ; il est destiné à éclairer les médecins dont il espère qu'ils feront cesser ce « malentendu ». Examinons donc in extenso ce mémoire en nous bornant à supprimer les détails trop précis qui, d'ailleurs, y abondent.

Mémoire justificatif

1.— procédure suivie contre M. Blaise.

A) Procédure administrative de mise en congé de longue durée *avec plein traitement pour maladie mentale susceptible de nuire à la santé morale des élèves à lui confiés.*

(*Loi du 30 avril 1921. Décret du 29 juin 1921*).

L'un de ses chefs déclare à M. Blaise *qu'il est, pour*

sa part, pleinement convaincu que les manifestations d'hostilité plus ou moins caractérisée dont se plaint M. Blaise *sont parfaitement réelles et ne sont nullement les phantasmes d'une imagination surchauffée.*

Il déclare textuellement : « j'ai d'autant moins de peine à le croire que j'ai moi-même pu constater, en 1935, que les professeurs nationaux n'osaient pas mettre le pied dans la salle des Professeurs, tellement ils y entendaient des remarques désagréables. Je vous donne ma parole d'honneur d'ancien combattant que les rapports de Monsieur le Docteur X. n'auront aucune suite fâcheuse pour votre carrière ».

Lettre d'un autre de ses chefs : « ... depuis notre entretien du... dont tous les termes demeurent très présents à ma pensée, j'ai conscience d'avoir toujours fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous permettre d'enseigner dans une atmosphère de confiance et de paix ».

M. Blaise *est pleinement convaincu de la loyauté de ce supérieur qui, de son côté, a déclaré n'avoir jamais soupçonné* M. Blaise, *fût-ce un seul instant, d'être l'auteur d'articles ou d'échos anonymes parus dans le Journal... et le mettant en cause, ainsi que diverses personnes touchant à son établissement scolaire, de façon diffamatoire.*

La Commission des Congés de longue durée se réunit le... M. Blaise *n'y est pas déféré, alors que l'un de ses collègues, M. X..., membre comme M. Blaise, d'un Cercle national, signataire comme M. Blaise en 1935 du Manifeste des Intellectuels français contre les sanctions appliquées à l'Italie, y comparaît et est mis en congé de longue durée.*

La Némésis nerveuse universitaire semble bien choisir ses victimes de préférence dans un certain secteur de l'opinion.

M. Blaise est inspecté dans sa classe le... Conclusion du Rapport : « tout ce travail comporte de bons éléments qui garantissent aux élèves une année fructueuse, sous la direction de M. Blaise, professeur actif et sérieux ».

Le..., M. Blaise est frappé d'un mois de suspension sans privation de traitement « pour avoir gardé par devers lui, sans le communiquer à aucun de ses chefs hiérarchiques, pendant plus de trois mois, un factum politique hostile au Chef de l'Etat français »... alors qu'il s'agissait d'une œuvre d'élève dirigée avant tout contre M. Blaise lui-même, qualifié de « traître » pour sa docilité à appliquer dans sa classe les instructions du Chef de l'Etat relatives à la création de Ligues de loyauté.

Au cours de sa suspension, il est fait pression sur M. Blaise pour qu'il accepte de ne pas reprendre son poste à l'expiration de sa suspension et d'être affecté à l'enseignement par correspondance. Refus de l'intéressé qui reprend son poste le...

Le... M. Blaise reçoit une lettre lui annonçant qu'à la suite de plaintes qui lui ont été adressées directement par des parents d'élèves, le Ministre a décidé de le déférer dans le plus bref délai à la Commission des Congés de longue durée. M. Blaise est invité à désigner un médecin de son choix avant le 15... sous peine de forclusion.

Il consulte dans l'après-midi du 13, Monsieur le

Docteur Z. qui refuse de l'assister. M. Blaise informe le soir même de cette démarche et du refus le médecin de l'Administration, le Docteur X.

Il va voir le 14, le Docteur G. qui accepte le rôle proposé.

Réunion de la Commission des Congés de longue durée à la Sorbonne, précédée d'un entretien de vingt minutes de M. le Docteur X et de M. Blaise.

M. Blaise écrit à Monsieur le Ministre, le... qu'il déférera en Conseil d'Etat pour « vice de forme » tout arrêté de mise en congé s'appuyant sur la délibération de cette Commission.

Le Recteur avise M. Blaise que l'Administration universitaire reconnaît le vice de forme signalé par lui et qu'il va être déféré à la nouvelle Commission.

Réunion de la nouvelle Commission, le... ; mêmes médecins.

M. Blaise dépose une série de conclusions contentieuses.

Diagnostic du Dr X : « Psychose évolutive : idées de persécution, délire d'interprétation, pouvant rendre l'intéressé inapte à l'enseignement et à la vie sociale, si elle s'accentuait ».

Mon expert, le Dr G. fait insérer de sérieuses réserves tendant à démontrer que ma « valeur professorale demeure entière » et que mes « réactions sur le plan scolaire sont des plus bénignes ».

B) Procédures administratives d'internement. Procédures judiciaires.

Plainte de M. Blaise au Parquet pour « coups et blessures volontaires ».

Procédure aboutissant le... à la condamnation pour coups et blessures volontaires à huit jours d'emprisonnement avec sursis et 50 francs d'amende, du nommé D. né à B... (Russie).

Plainte de M. Blaise au Parquet du... pour « injures publiques et diffamation, coups et blessures volontaires et vol ».

M. Blaise écrit : « depuis un certain temps, j'ai été à plusieurs reprises, l'objet de manifestations d'hostilité plus ou moins nettes, de gestes plus ou moins équivoques, mais les faits n'étaient pas assez caractérisés pour me permettre de les déférer à votre Justice ».

Visite de Monsieur le Docteur Z. au domicile de M. Blaise le...

M. Blaise est ensuite convoqué au Commissariat de police de son quartier pour y confirmer les termes de sa plainte au Parquet. Il défère à la dite convocation.

Convocation de M. Blaise par Monsieur le Commissaire divisionnaire X... « chargé d'une enquête minutieuse sur les faits graves révélés par lui à diverses autorités ».

De 11 heures à 11 heures 45 dans le Cabinet de M. X.

De 11 heures 45 au lendemain 18 heures : Infirmerie spéciale du Dépôt.

De 18 heures 30 au surlendemain 10 heures : Pavillon des entrants à Ste-Anne.

Depuis ce jour-là : « Clinique des Hommes » (service fermé).

II. — INCIDENTS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES.

Remarque cruciale :

« UNE PSYCHOSE ÉVOLUTIVE » s'enrichit toujours de plus en plus d'éléments nouveaux de plus en plus caractérisés.

Un inapte social est de moins en moins apte à réfréner ses réactions, à dominer ses réflexes. Dans mon cas, l'évolution est à sens inverse.

En effet, depuis la visite du Docteur X., M. Blaise s'est conformé strictement à la ligne de conduite tracée par ce praticien : « j'espère que vous tiendrez la promesse que vous m'avez faite de ne plus vous laisser aller à des réactions vives soit à l'intérieur soit à l'extérieur du Lycée, sinon, cela vous attirerait de gros inconvénients. Ce n'est qu'à cette condition que vous éviterez des ennuis ».

La crainte d'être mis en congé de longue durée suffisait à freiner ses réactions.

Il s'était rendu compte que le « jeu » mené contre lui consistait à l'exaspérer pour qu'il se livre, à des voies de fait, à des réactions susceptibles d'être exploitées contre lui. Des conseils éclairés d'amis lui avaient été donnés à ce sujet.

D'ailleurs, les réactions de M. Blaise étaient voulues et non pas automatiques.

La théorie des réflexes provoqués ou associés de PAVLOV *ne joue pas en l'espèce.*

M. Blaise ne voulait pas avoir socialement le dessous. *Il répondait à un geste plus ou moins caractérisé d'hostilité par un geste absolument* symétrique.

Article 428 du Code Pénal : la légitime défense n'est admise que lorsque la défense est proportionnée à l'attaque.

GESTES DONT SE PLAINT M. BLAISE.

Geste le plus fréquemment constaté :

Avancer la langue plus ou moins en dehors de la bouche, se pourlècher les lèvres, gonfler la bouche et tirer la langue de côté.

Geste remarqué pour la première fois de la part de collègues au Lycée. Explication donnée par l'un d'eux :

« j'ai les lèvres gercées, je me passe la langue sur les lèvres ».

Fait par plusieurs autres collègues dont une fois en présence des élèves par le Surveillant général.

Ce qui frappe dans un geste de cette nature, c'est la fréquence de sa constatation qui vous amène à penser qu'il est fait en fonction de votre personnalité. Changement de comportement d'un collègue qui ne faisait jamais ce geste auparavant.

Au surplus, j'ai signalé depuis longtemps à Monsieur le Docteur X. que j'avais surpris la fin de deux conversations entre des collègues à mon sujet : ceux-ci refusaient de s'associer au « Kanular » :

M. M. : — « Non, ça me gêne ».

M. A. : — « Cela ne fera que le cabrer davantage ».

Geste fait par des élèves, en très petit nombre, d'ailleurs.

Geste fait par des inconnus de la rue, appartenant

à des classes sociales très différentes, ce qui rend difficile l'interprétation.

Quid de l'interprétation ?

1. — Interprétation politique *des élèves constatant le geste chez mes collègues.*

Lettre anonyme envoyée (par un élève exclu pour ce fait du Lycée ; a reconnu le fait) *à M. Blaise :*

« Il y a encore des fous à l'air libre et les grands « esprits se rencontrent (histoire de M. X.).

« Nous avons découvert que tu n'es qu'un lèche-« bottes. Vendu le traitre ! ».

« Ton 33e ».

(M. X avait été mis en congé pour maladie mentale).

Ce geste symboliserait que M. Blaise, partisan de la collaboration est le lèche-bottes des Autorités occupantes.

2. — Interprétation sexuelle : *ce geste a été fait une fois dans un café par une fille à l'adresse de M. Blaise qui l'a interpellée : « que signifie cette provocation ? ».*

Réponse : « Ce n'est pas une provocation, pour nous, c'est un appel ».

Signification admise par Monsieur le Docteur N. : « c'est très possible que ce geste ait cette interprétation, puisqu'on vous accuse d'être pédéraste ».

3. — Interprétation psychologique :

Difficulté. *Ce geste m'est fait par des personnes d'un rang social assez élevé, qui, par ailleurs, me parlent amicalement, voire correctement, et me serrent la main.*

Alors, expérience psychologique ?

a) Expérience psychologique poursuivant un but pratique : *m'exaspérer, m'amener à des réactions antisociales.*

Si j'interpellais les personnes faisant ce geste, réponse : « mais je ne fais rien, qu'est-ce qu'il a celui-là ? Il est cinglé, il est malade ! ».

Incident typique avec un inconnu ; les listes parues à l'Officiel ont révélé que sept dignitaires maçonniques logeaient dans le même immeuble que lui.

A « L. P. », réflexion d'un tiers : « Au revoir papillon ! Tu ferais mieux d'aller à la messe que de venir à « L. P. » !

A la station d'autobus, devant le Luxembourg, réplique à mes protestations : « Curé ! ».

Depuis que je ne réagis plus, les gestes de ce genre ont considérablement diminué, ce qui confirmerait cette interprétation.

b) Expérience psychologique pure : voir comment je vais réagir.

Incident Philippe R. qui, depuis, n'a pas récidivé et me sert cordialement la main à l'occasion.

4. — Paroles de M. le Proviseur *à qui je me plaignais de ce geste de collègues : « Cela n'est pas forcément une insulte. Cela peut être un signe de reconnaissance. Vous êtes trop observateur, Monsieur Blaise ».*

Il y a de cela dix-huit mois, malgré mes instances, M. le Proviseur n'a pas précisé le sens de sa remarque. Que voulait-il dire ?

Il m'adressait encore, il y a seize jours « l'assurance de ses sentiments cordiaux et dévoués ». Cela m'empêche de faire entrer ses paroles dans l'interprétation 2.

Où est chez moi le délire d'interprétation ?

J'ai analysé un cas donné (fréquence anormale d'un geste en ma présence) et fait, je crois, un « dénombrement complet » des hypothèses possibles, comme le conseillait Stuart-Mill dans sa Logique.

La matérialité du fait serait établie par le moindre interrogatoire de mes collègues, de mes relations, voire d'élèves.

Qu'y a-t-il là-dedans qui permette de conclure à un « détraquement nerveux » chez moi ?

Je demande à être confronté d'urgence avec Monsieur le Proviseur *à qui je me suis plaint de faits de cette nature, il y a dix-huit mois.*

Second geste.

Se passer la main dans le dos et sur les hanches avec affectation.

Geste constaté chez un collègue : G., ex-militant communiste notoire, et dans la rue, chez divers passants.

Ma réaction : « Est-ce le nouveau mot d'ordre communiste, M. G. ? ».

Il a couru se plaindre au Proviseur d'un outrage verbal de ma part, sans raison. J'avais, d'après lui, attribué un sens obscène à un geste machinal, ou j'avais voulu lui reprocher son passé, chose inadmissible.

Troisième geste.

Se lisser les cheveux avec affectation, *en me regardant du coin de l'œil, en ricanant.*

Geste assez fréquent chez certains élèves, au cours de l'année scolaire. Ma réaction a consisté à incriminer une attitude factice qui ne me paraissait pas correspondre à l'idéal de la jeunesse virile réclamé par le Maréchal, au surplus, incompatible avec la discipline scolaire. C'est tout!

Incident du boulevard de S. il y a onze mois.

C'est cet incident qui est à l'origine de la visite du Docteur X et de la première procédure.

Lors de ma comparution devant la Commission des Congés de longue durée, lorsque dans mon exposé, je suis arrivé à cet incident, le Docteur X. s'est tourné vers son collègue en lui disant : « Ecoutez çà ! ». C'est donc le clou de mes réactions anti-sociales.

Le dimanche... à 11 heures, je me rendais au restaurant pour y déjeuner. lorsque je fus croisé par deux femmes, l'une d'une quarantaine d'années, l'autre de dix huit à vingt ans. A ma vue, toutes deux se tournèrent vers moi, en ricanant et la plus jeune se mit à se lisser frénétiquement les cheveux.

Je lui donnai un coup de coude en lui disant : « Est-ce que vous allez cesser vos provocations gaullistes ? ». Et je poursuivais ma route.

Dix minutes après, alors que j'attendais devant le restaurant, l'ouverture à 11 heures 30, je fus interpellé par l'Agent n°... du... arrondissement : « Deux dames se plaignent d'avoir été bousculées par vous

tout à l'heure », et invité à l'accompagner avec elles au Commissariat.

Au Commissariat, le Secrétaire inséra l'incident sur la main courante et déclara qu'il ne lui paraissait susceptible d'aucune suite pénale. Il fit procéder à l'échange des identités et déclara : « Vous vous actionnerez mutuellement devant le Juge de Paix, si vous le jugez à propos ». Il ajouta à mon adresse : « je ne conteste pas la réalité des manifestations d'hostilité dont vous vous plaignez, mais, dans l'espèce, je crois que vous vous êtes trompé. Ce qui le démontrerait, c'est qu'elles ont requis un agent ». Je rétorquai que dans l'hypothèse où j'aurais affaire en l'espèce à des adversaires, ils ne pourraient qu'être désireux de faire rebondir l'incident en m'attirant des ennuis.

Nous quittâmes le Commissariat à 11 heures 40. La plaignante avait déclaré ne pas me connaître ; n'avoir jamais entendu parler de moi. De mon côté, je ne l'avais jamais remarquée spécialement auparavant.

Dix jours après, elle est venue trouver le Proviseur, sous prétexte de savoir si j'étais bien professeur, alors que les identités avaient été échangées au Commissariat.

D'où, demande d'explications du Proviseur, rapport au Recteur, visite du Docteur X.

J'ai déclaré le 12... au Docteur Z. que cette insistance à m'attirer des ennuis pour un coup de coude de la part d'une personne qui ne me connaissait pas me paraissait bien justifier ma théorie qu'il s'agissait là d'un incident voulu et provoqué.

Le Docteur Z. m'a répondu : « Cela me paraît, en effet, vraisemblable.

Rien d'anormal, à l'heure actuelle, dans la fréquence de ce geste.

4e geste.

Toux affectée et jet de salive dans ma direction.

Incident-type :

« Le... je quittais mon service au Lycée et me disposais à prendre le métro, lorsque mon attention fut attirée par un individu placé derrière moi, deux mètres avant le portillon d'accès au quai, et qui se raclait la gorge avec affectation ; il projeta un jet de salive à mes pieds. Je répondis par le même geste.

Trois minutes après, je sentis qu'il me poussait vivement, alors que le portillon était fermé, et que personne ne pouvait passer, ce qu'il constatait parfaitement. Je me contentai de me protéger en mettant mon coude droit en arrière de mon corps. A ce moment, il m'a interpellé d'un ton agressif : « qu'est-ce que cela signifie ? ».

Je répliquai : « Cela signifie simplement que je vous prie de cesser vos provocations judéo-maçonnes ! ». Immédiatement, il se précipita sur moi et me porta au visage et sur la tête une dizaine de coups de poings très violents, dont l'un me fendit la lèvre gauche.

Un certificat médical déclare qu'il a été porté avec un instrument contondant. Pour ma part, je n'ai rien vu dans la main de D.

Je fus assez maître de mes réflexes, pour ne pas ri-

poster le moins du monde, me contentant d'appeler : « un agent, un agent ! ». Je le fis conduire au Commissariat et l'affaire a abouti le... à la condamnation de D. à huit jours d'emprisonnement avec sursis et cinquante francs d'amende.

J'ai appris par la grosse du jugement que D. était, comme par hasard, d'origine russe.

Son avocat a plaidé que D. avait obéi à une irritation de gorge irrésistible, de même que sa poussée était instinctive, et qu'il y avait eu interprétation de ma part. Il m'a posé la question suivante : « M. Blaise prétend qu'il a été victime d'une agression pour ses opinions. Il ne porte tout de même pas ses opinions écrites sur sa figure ! ».

Je répliquai : «Maître, Emile Faguet a écrit que la gloire, c'est l'avantage d'être connu des gens que vous ne connaissez pas ! Je peux fort bien avoir été désigné *à D. ».*

Le Président a conclu sagement : « En tout cas, la suite de l'incident a prouvé que D. n'était pas animé d'intentions très pacifiques à l'égard du plaignant. Le Tribunal estime le délit caractérisé ».

ANNÉE SCOLAIRE 19..-19..

Incidents scolaires qui n'ont aucun rapport de près ou de loin avec la médecine mentale.

— Affaire du tract gaulliste déposé sur le bureau de M. Blaise pendant une interclasse.

— Lettre anonyme reçue par M. Blaise en mars.

— Incident d'un élève, exclu du Lycée pour avoir

arboré une étoile jaune portant en lettres noires l'inscription « Normand ».

C'est le père de cet élève qui, à la suite de l'exclusion de son fils, a suscité une pétition de parents d'élèves pour me faire éloigner du Lycée.

— La lettre de Monsieur le Recteur du... prouve que l'on a entrepris la procédure de mise en congé de longue durée pour maladie mentale à la suite de plaintes qui n'arguaient en rien de « déficience mentale » chez moi.

— J'ai à mon dossier de nombreuses lettres de parents d'élèves se déclarant reconnaissants de mon enseignement et de mon action morale sur leurs enfants.

OBJET DE MA PLAINTE AU PARQUET.

Trois incidents.

Premier incident. — *Le dimanche..., à neuf heures trente du matin, je me trouvais dans le Square P. P., lisant mon journal, lorsque près de moi vint s'asseoir un jeune homme inconnu qui, après peu de temps, chercha à attirer mon attention par une mimique particulière : regard de coin en sifflant et en se lissant les cheveux avec affectation.*

Je me contentai de changer de banc, sans rien dire.

Au bout de quelques minutes, il se mit à cracher par terre avec force, dans ma direction. Je répliquai simplement : « Ne pouvez-vous pas me laisser la paix ? ».

Il rétorqua en ces termes : « Pauvre homme ! Avec

lequel as-tu couché cette nuit, pour être de si mauvaise humeur ce matin ? ».

Réplique : « Je n'ai rien à voir avec ces mœurs, je n'ignore pas qu'il y a des femmes qui prétendent que je suis pédéraste. Je n'ai aucuns rapports avec ce milieu et ne tiens pas à en avoir ! ».

Mon interlocuteur se tut. Cinq minutes après, il fut rejoint par deux camarades, sortis d'un immeuble voisin et, à ce moment, chercha à provoquer un scandale public en me désignant du doigt à ses camarades et en criant : « Regardez ce type-là ! Il vient de me traiter de pédéraste ! Pédéraste toi-même ! ».

Je quittai immédiatement le Square et me mettai à la recherche d'un agent dans les environs, que je ne trouvai pas.

Deuxième incident :

Le mardi... à 8 heures 30.

Je descendai le Boulevard St-M. à 8 heures 20 pour aller déjeuner, lorsque, à la hauteur du numéro 41, je fus croisé par le même jeune homme, lequel vint m'agiter la main sous le nez en criant : « Bonjour, mon mignon, bonjour, mon coco, comment as-tu dormi cette nuit ?

Apercevant un agent, non loin, je courus vers lui pour lui demander de prendre l'identité de l'individu mais il ne déféra pas à ma réquisition, déclarant : « C'est un enfantillage, cela ne relève pas de ma compétence. Courez après lui et tâchez de le sermonner ! ».

Réponse : « Je ne connais pas cet individu et ne

tiens pas à le connaître, je suis l'objet d'une manœuvre que je ne peux pas laisser passer et tiens à éclaircir ».

Pendant la discussion, l'individu s'était sauvé.

Le numéro de l'agent se terminait par 78.

Troisième incident :

Dix minutes après, j'achevais de consommer une tasse de chocolat au bar D. lorsque le même individu, en compagnie cette fois de deux femmes, encouragé par la carence de l'agent qu'il avait constatée, est venu se poster derrière moi en criant aux consommateurs assez nombreux au comptoir à ce moment là : « Regardez ce type-là ! Moi, j'aime les femmes, lui, il aime les hommes ! ». Tout le monde se taisait. J'ai crié : « Ça c'est une diffamation ! Un agent ! ».

Je me dirigeais vers la porte pour chercher un agent lorsque l'individu qui en obstruait à demi l'entrée m'a porté plusieurs coups de poings au visage en criant : « Il m'a traité l'autre jour de pédéraste ! Tiens ! ».

Sous le choc, mon lorgnon à monture en or a volé en l'air. Les verres, en retombant, se sont brisés. Un consommateur a mis la monture dans sa poche, car je n'ai pu la retrouver. J'ai crié simplement : « Qu'on l'arrête ! ».

Des consommateurs l'ont entouré et le garçon n° 10 a couru chercher le gérant qui se trouvait au sous-sol et, par conséquent, n'avait rien vu de l'incident. Le gérant est monté et a fait relâcher l'individu, prenant parti contre moi : « Vous avez des discussions avec

tout le monde. C'est une affaire personnelle qui ne me regarde pas ».

J'ai reproché vivement au gérant son attitude et me suis rendu immédiatement au Commissariat. Le Commissaire a mis une certaine mauvaise grâce à accueillir ma plainte, déclarant : « Ne croyez-vous pas, Monsieur le Professeur que vous êtes un peu déprimé ce matin ? ».

Réponse : « On le serait à moins, après un pareil incident ! Néanmoins, je suis très lucide et demande que l'on enregistre ma plainte ».

J'ai fait insérer à force d'insistance trente lignes sur la main-courante. J'ai demandé qu'on me donne un inspecteur pour m'accompagner au Café D.

Réponse : « Il n'y en a pas de disponible, en ce moment, nous inscrirons votre plainte, lorsqu'elle reviendra du Parquet ».

J'ai porté plainte le jour même au Parquet par lettre recommandée et auprès de la Direction de l'Etablissement D.

Je n'avais pas de nouvelles de ma plainte lorsque j'ai reçu la visite du Docteur Z.

Je lui ai demandé de faire rechercher ma plainte au Parquet et de s'informer pourquoi elle n'était pas encore suivie.

En fait, à ce moment, ma plainte avait été retournée du Parquet au Commissariat pour enquête. Le Commissaire avait envoyé une copie de la main courante à la Préfecture et c'était cet extrait qui avait déterminé la visite du Docteur Z.

Comme je l'ai dit plus haut, j'ai été convoqué au Commissariat pour confirmer ma plainte.

Pas de nouvelles de l'enquête depuis ce jour-là. Monsieur le Commissaire s'est informé avec affabilité de la suite donnée à la procédure de mise en congé de longue durée dont je l'avais entretenu et m'a déclaré : « Nous allons mettre un inspecteur sur l'affaire ! ». J'ai fait remarquer courtoisement qu'un temps utile avait déjà été perdu et que les délits d'injures et de diffamation se prescrivaient par trois mois.

A ma plainte, était joint un certificat médical prévoyant une incapacité de travail partielle de dix jours et légalisé sur timbre.

Interprétation de ces incidents.

Première interprétation :

A la Commission des Congés de longue durée du..., le Médecin expert de l'Administration, le Docteur X., m'a abordé en ces termes : « Alors, il y a eu de nouveaux incidents ? Cette affaire à une terrasse de café... ».

Réplique : « Il s'agit sans doute de l'affaire du Café D. que l'on vous a racontée déformée. Cela montre *bien son but : alimenter la discussion d'aujourd'hui : « Is fecit qui prodest ! ».*

Thèse d'incidents provoqués pour me nuire.

Seconde interprétation :

Individu trompé sur mon compte. On lui aurait fait croire que j'aimais les hommes. Il aurait été vexé par mon indifférence. Réaction de dépit jaloux.

Comme mon allure n'a jamais eu rien d'équivoque,

je crois la première interprétation plus vraisemblable.

La série de « carences » constatée à mon détriment dans cette affaire tend à le prouver.

Troisième interprétation :

L'individu ayant constaté le... que M. Blaise prenait fort à cœur ses manigances, a décidé de le « faire marcher ».

Réaction individuelle, sur le résultat d'un mot d'ordre, d'un esprit méchant.

M. Blaise s'est plaint dès longtemps à M. le Proviseur que diverses personnes qui avaient cherché à se mettre en relations avec lui, ayant été écartées avec vivacité avaient répandu sur son compte les bruits les plus infamants : « Pour agir ainsi, il faut qu'il soit pédéraste ou qu'il se masturbe ».

III. — M. Blaise et le complot judéo-maçonno-communo-gaulliste.

Notules psychologiques.

Le terme « complot » est trop fort.

En fait, des esprits de formation, d'idées et d'antécédents analogues peuvent réagir de façon identique devant les événements sans qu'il y ait forcément mot d'ordre diffusé.

M. Blaise est suffisamment formé aux méthodes critiques de l'Enseignement supérieur pour ne pas ignorer la différence des idéaux chez un gaulliste, un communiste et un maçon. Cela n'empêche pas qu'il peut y avoir accord temporaire pour des objectifs tactiques

limités, quitte à diverger après pour l'exploitation des résultats.

M. Blaise a eu des difficultés avec certains maçons autrefois. Cela n'implique pas forcément qu'il y ait un rapport de causalité entre les incidents de cette époque et ses ennemis actuels.

L'hostilité de M. Blaise est surtout une question de tempérament : Blaise vibrant, dynamique, croyant à la puissance de la personnalité. Le maçon, au contraire, croyant surtout à l'aide de ses frères et comptant sur la force de l'union : « le vrai maçon doit être maître de ses réflexes au point de ne rien faire qui puisse s'opposer à la réception. La maçonnerie écoute silencieusement, puis elle agit ».

Au reste, M. Blaise n'a jamais eu l'ambition de jouer un rôle politique actif personnel.

*N'a jamais pu se faire le client de personne, flatter l'*électeur. *Il aime surtout poser des banderilles verbales à l'adversaire, n'a jamais cherché à nuire à une personne qui ne l'avait pas offensé, mais a toujours, par contre, voulu avoir le dernier mot lorsqu'il estimait, à tort ou à raison, qu'on était venu sur ses plates-bandes, qu'on avait empiété sur son droit.*

Comme il est doué de certaines qualités de ténacité, et d'une assez rare faculté d'analyse lui permettant d'envisager tous les moyens possibles de faire rebondir un débat : « Nous savons tous que la faculté d'imagination juridique de M. Blaise est inépuisable et qu'il trouvera toujours un biais pour tenter de renverser une situation juridique donnée ». (Paroles de M..., bâtonnier du Barreau de... et adversaire de M.

Blaise devant la Cour de...), il irrite de plus en plus ses antagonistes qui sont amenés à riposter, eux aussi avec plus de véhémence.

M. Blaise a fini par se rendre compte que l'efficacité de la tactique préconisée par l'organe des Loges qu'il citait il y a un instant, est à coup sûr très supérieure à la sienne.

Le mot d'Ibsen, « L'homme fort est celui qui est seul » est incontestablement faux dans la France actuelle.

Il a toujours agi en dilettante, comme Barbey d'Aurevilly qui cherchait, avant tout, à se plaire à lui-même.

Il est surtout haï des gens qui ne le connaissent pas et à qui l'on a raconté sur son compte des anecdotes plus ou moins controuvées, voire totalement inventées.

Un certain nombre de gens, au contraire, déclarent qu'il gagne à être connu et que, de sa conversation et de sa personne émane une « aura » plutôt sympathique.

Nombreux témoignages d'élèves et de parents d'élèves au dossier.

Garçon nerveux, émotif, mais qui a les « qualités de ses défauts », comme le déclarait l'un de ses chefs.

Sa mise en observation dans une clinique psychiâtrique fermée, par autorité administrative, ne peut être que le résultat d'un malentendu qui va s'éclaircir incessamment.

Il espère humblement de la science et de la conscience professionnelle des médecins éminents qui ont à l'examiner un « exeat » rapide.

Il doit plaider personnellement par autorisation spéciale de la Cour devant la Cour de... M. le Premier Président a fait connaître son intention d'occuper personnellement dans l'affaire. On connaît l'adage latin : « De minimis non curat praetor » et ce n'est pas l'habitude de Monsieur le Premier qui ne siège qu'exceptionnellement de se déranger pour ouïr les divagations d'un dément.

Il est indispensable à la défense de M. Blaise qu'il puisse établir ses conclusions à la Bibliothèque de la Faculté de Droit dès le début d'Octobre.

Il ne peut croire qu'il sera plus longtemps l'objet d'une « lettre de cachet ».

Les premières réactions de M. Blaise sont souvent assez gauches; les suivantes, quand il a réfléchi sur une situation donnée sont incomparablement supérieures.

Un mot qu'il a entendu à son sujet : « Il a l'air dans les nuages, comme çà à le voir passer, mais au fond, il est diablement dur ! ».

M. Blaise a une sœur mariée à un électricien ; trois enfants, le plus jeune six mois. Il aide matériellement ce ménage, obligation naturelle, sinon légale. Emotion de cette sœur mandée à Paris pour y voir sans cravate, bretelles ni chaussures, son frère, considéré comme le grand homme de la famille.

Acquis psychologique de M. Blaise depuis son internement.

Il n'aimait pas le bruit qui le dérangeait dans son travail de méditation solitaire.

Dans une cellule, un bruit de pas dans le couloir, un sifflement, une toux, sont les bienvenus ; ils vous rattachent à défaut d'autre chose à la vie sociale.

Vingt-deux heures dans la salle des agités :

Le malheureux L. qui hurle pendant dix-neuf heures sur vingt deux.

Comment ne pas être gagné par son détraquement nerveux ?

L. paraît être arrivé à un stade de confusionisme mental très accentué. Les neuf-dixièmes de ses vociférations ne présentent aucun sens.

Au lieu de laisser ses cris se graver automatiquement dans mon cerveau que cela énerve, j'essaie de démêler dans son flux verbal quelques bribes raisonnables.

Les seules paroles qui offrent un sens perceptible se rattachent à des impressions rurales. Il paraît anxieux de constater qu'un travail ne se fait pas assez vite, appelle sa femme appelée par lui « maman », crie : « dépêchez-vous, venez vite ! ».

Il devait être dans la vie civile un homme actif à la tête d'une exploitation.

J'essaie de lui suggérer des images reposantes pour essayer de le calmer un peu dans l'intérêt général, je lui dis : « La moisson va mûrir. Tout est en ordre. Maman s'occupe du reste. Dors tranquille... » Il me répond « Voilà ! » et se tait dix minutes.

Je considère ce résultat comme un grand succès psychiâtrique.

Hélas, ayant recommencé une demi-heure après, L. fait écho à mon allocution qui se terminait par le mot

de « confiance » par des associations de sons dénuées de toute logique « Confiance, confione, confiant, confiane... » qu'il crie à tue-tête.

En tous cas, j'ai compris que le meilleur moyen d'oublier ses propres maux est de songer à soulager ceux des autres.

J'essaie, au matin, d'entrer en conversation avec mon voisin de lit immédiat qui, lui, me paraît très calme. Je lui dis : « Vous avez bien dormi ? ». En réponse à ma politesse, il me confie gravement : « On est redevenu Français ».

« Nous ne l'étions donc pas cette nuit ? » interrogeais-je ». — « Non, nous étions Chinois ou Anglais ».

Notre conversation s'arrête là.

Heureusement, une demi-heure après, je suis transféré dans une autre salle.

Ma Philosophie du bonheur.

Une phrase de Roland Dorgelès (« Les Croix de bois ») :

« Un caillou dans la boue, c'est encore du bonheur, seulement, il faut avoir traversé la boue pour le savoir ».

Une phrase de Jules Romains (« Les Hommes de bonne volonté ») parlant de son héros Jallez :

« Quand à quinze ans, on a senti jusqu'à l'angoisse le mystère du dogme chrétien, de quelle hauteur on retombe après cela sur les accidents ordinaires de la vie ».

J'ai eu vers ma quinzième année des sentiments religieux très intenses, j'ai été soldat d'Infanterie de dix-huit ans à vingt-deux ans et demie en temps de guerre.

Mes expériences personnelles m'ont donné plus de philosophie qu'on ne pourrait le présumer à mon premier contact.

Je me rends compte que je ne sortirai de l'épreuve actuelle qu'à force de lucidité et de sang-froid.

Paris, le.....

BLAISE.

C'est par ce mémoire qu'a débuté la première phase du comportement de Blaise lors de son internement. Nous pourrions l'appeler : *phase de protestation véhémente.*

Au cours de cette phase, le malade est très exalté, il proteste contre son internement « arbitraire » et raconte volontiers son histoire, non sans verve, d'ailleurs.

Il est très loquace et saisit la moindre occasion pour prendre à témoin le personnel médical de sa situation.

Il fait confiance aux médecins pour le tirer de ce mauvais pas. Chaque matin : il les accueille par ces mots : « Aujourd'hui, Nième jour d'internement arbitraire ! ».

Il écrit lettre sur lettre : au Ministre de l'Education nationale, au Directeur de l'Hôpital, à son Inspecteur général, au Receveur des Asiles de la Seine, à son avocat, à son ancien médecin-expert...

Il invoque le fait qu'il possède un domicile légal en Province pour y demander son transfert.

Il demande que l'on renouvelle pour un an son abonnement à la « Gazette du Palais », car, dit-il « cette lecture est hautement utile à l'intégrité de mon système nerveux ». En un mot, il est hypersthénique.

Peu à peu, cependant, cette exaltation se calme, il entre dans une deuxième *phase d'adaptation relative.*

Tout d'abord, il est très déçu par l'attitude des médecins qui lui promettent la liberté à plus ou moins longue échéance, sans jamais la lui accorder.

Il ne se contente pas de ces promesses, il considère sa libération comme légitime ; les médecins en lui refusant leur Certificat de sortie font preuve de légèreté, de peu de conscience professionnelle et sont de moins en moins les alliés qu'il avait crus tout d'abord.

Il les juge sévèrement mais sans jamais les faire entrer dans son système délirant.

Ce dernier ne présente aucune extension, il perd peu à peu son caractère passionnel ; on sent un effort d'adaptation à l'internement. Blaise reste cependant très sensible : tantôt expansif et plein d'espoir, tantôt méfiant et renfermé, avec parfois des réactions boudeuses assez puériles : il se retire les larmes aux yeux et déclare que « les ponts sont définitivement rompus ». Mais, le lendemain, grâce à quelques paroles douces et compatissantes, il renoue très facilement sans aucune hargne.

A l'égard des autres malades, il se comporte comme un homme très lucide, il refuse tout rapport d'égalité

avec eux, ne voulant pas leur être assimilé. Il est très au courant de ce qui se passe dans le Service et interprète très correctement les petits événements qui surviennent. A un paraphrène qui professe un système philosophique destiné à transformer l'Humanité, il lance même quelques « banderilles verbales » selon son ancienne habitude.

En somme, son aspect extérieur est de plus en plus celui d'un homme normal, d'humeur assez calme, mais sensible et vibrant dès qu'on l'interroge sur ses affaires. Il parle plus posément.

Il fait cependant quelques récriminations.

Au sujet de son courrier tout d'abord, dont il est inquiet ; il note minutieusement les retards que subit sa correspondance avant de lui parvenir et se plaint du préjudice que lui cause cette lenteur.

Il demande également certains égards, comme d'avoir une chambre particulière ainsi qu'un régime de suralimentation, car, ne recevant pas de nourriture du dehors, il se trouve dans un état de faiblesse physique qui l'empêche, dit-il, de surmonter sa fatigue nerveuse.

Ces avantages lui sont d'ailleurs accordés et il manifeste à ce propos une certaine reconnaissance polie.

A mesure que son séjour se prolonge il fait quelques concessions déclarant, par exemple, avoir perdu sa passion pour la Procédure : « J'ai beaucoup aimé la Procédure », écrit-il, « mais dans la position où je suis, sans l'avoir mérité, je prie mes chefs hiérarchiques de croire que, comme le dit le vers racinien :

« D'un amour qui s'éteint c'est le dernier éclat »
et j'implore humblement leur pitié ».

Le Docteur Deshaies lui fait admettre l'exaltation dont il faisait preuve à son entrée mais il l'attribue à la fatigue qu'il éprouvait, après avoir été poussé à bout par ses ennemis.

Il admet aussi que les gestes qu'il remarquait pouvaient bien n'être dus qu'au hasard et leur fréquence ne provenir que de l'attention excessive qu'il leur portait. Il n'en reste pas moins convaincu que certains de ces gestes étaient indubitablement dirigés contre lui.

D'ailleurs, entre ses collègues, ses élèves et les habitants de son hôtel, il n'est pas impossible qu'une réelle persécution ait fini par se créer suivant la tendance générale qui pousse les « gens normaux » à tourmenter les paranoïaques dont ils subissent les protestations.

Il comprend aussi la gravité de la situation dans laquelle il se trouve et qu'il considère comme une contrainte policière. Il se rend compte qu'il n'est pas le plus fort et qu'une adaptation devient nécessaire après cette défaite.

Il admet d'ailleurs le peu d'importance de son histoire à côté de l'Histoire contemporaine dont il suit attentivement les événements ; il oublie volontiers son sort pour s'inquiéter de celui de la France.

Il ne demande en somme qu'à retrouver sa situation et à mener une vie tranquille avec « une bibliothèque ouverte sur un jardin ».

En résumé, voici les certificats successifs dont il a été l'objet :

CERTIFICAT IMMÉDIAT :

« Est atteint de paranoïa. Délire évoluant de façon « extensive depuis 1936. Interprétations multiples de « gestes, de paroles et de situations. Eléments pas- « sionnels de revendication. Hypermnésie, argumen- « tation intarissable, hyperémotivité. A observer.

Signé : Dr MIGNOT.

Après treize jours :

CERTIFICAT DE QUINZAINE :

« Est atteint de paranoïa. Délire passionnel à thème « principal de revendication, idées délirantes, systé- « matisées de persécution, désignation formelle des « persécuteurs, conduite processive. Evolution pro- « gressive et extensive du délire chez un sujet hyper- « affectif souffrant d'un complexe d'infériorité.
« A maintenir.

Signé : Dr MIGNOT.

Après un mois :

CERTIFICAT DE SITUATION :

« Est atteint de paranoïa. Idées délirantes de persé- « cution : il est victime d'un complot judéo-maçonno- « gaullo-communiste. Interprétations délirantes : « gestes provocateurs, en sa présence on affecte de

« tousser, de cracher, on se passe la langue sur les « lèvres, on se passe la main dans les cheveux ou sur « les hanches : mots d'ordre maçonniques destinés « à le faire passer pour pédéraste. Incidents multiples « dans la rue (altercations avec des passants inconnus) et au lycée. Passé processif depuis 1936 : procès dont plusieurs sont encore en cours. Dispositions paranoïaques foncières : méfiance, orgueil, « vie solitaire, complexe d'infériorité sexuelle. Emotivité qui a pris un caractère d'exaltation passionnelle. Hyperthymie. Hypersthénie. Tendances revendicatrices. Examen somatique négatif. Cet état « paranoïaque de nature à troubler actuellement l'ordre public et la sécurité des personnes nécessite une « observation prolongée et le maintien dans un établissement régi par la loi de 1838. Il n'est pas possible dès maintenant de prévoir l'évolution ultérieure ; une mesure aussi radicale que la mise à la « retraite d'office me paraît actuellement prématurée.

Signé : Pr. J. Delay.

Après deux mois :

Certificat en vue de sortie :

« Est atteint de paranoïa. Thèmes de persécution « et de revendication. Interprétations délirantes. Etat « passionnel fondamental; émotivité. Sédation légère « de l'exaltation initiale. Argumentation juridique « contre l'internement sans extension des interprétations morbides ; attitude assouplie ; recherche

« d'un compromis, s'engage à n'engager aucune pro-
« cédure si on le libère immédiatement. Mais aucune
« modification réelle du caractère délirant pour le
« moment. Amaigrissement.

« En conséquence, doit être maintenu sous le ré-
« gime de la Loi de 1838.

Signé : Dr Deshaies.

Après quatre mois :

Certificat de sortie :

« A présenté un état d'exaltation passionnelle avec
« délire interprétatif de thème persécutif politique
« (complot judéo-maçonnique, provocations au Lycée,
« dans la rue). Caractère paranoïaque, revendicateur,
« processif, émotivité ; complexe fondamental d'infé-
« riorité expliquant le développement particulier de
« la personnalité du sujet.

« Sédation actuelle suffisante pour permettre la
« sortie, les réactions éventuelles (d'ailleurs béni-
« gnes) du sujet n'étant pas à craindre pour le mo-
« ment.

Signé : Dr Deshaies.

Trois mois après cette sortie, il n'a pas donné signe de vie malgré qu'on lui eût assuré que ses lettres seraient les bienvenues. Cependant, des renseignements nous sont parvenus, disant qu'il avait un comportement normal, peut-être légèrement exalté sur les questions politiques et qu'il attendait un règlement de sa situation universitaire.

CONCLUSIONS

La première conclusion de l'étude clinique de notre malade est qu'il est atteint de *Paranoïa :* il présente l'aspect du Délire d'Interprétation de Sérieux et Capgras et celui d'une constitution paranoïaque avec : la surestimation de soi-même, la méfiance, la fausseté du jugement et l'inadaptation sociale.

Mais, lorsque nous étudions la biographie de Blaise, lorsque nous essayons de comprendre son comportement d'après les renseignements qu'il nous donne lui-même et lorsque nous tentons de définir son caractère, à travers celui qu'il nous montre tout d'abord, nous sommes forcés de faire une réserve sur cette paranoïa.

Il ne s'agit pas de paranoïa caractérielle ou constitutionnelle, rien dans l'étude de la personnalité de Blaise avant l'éclosion de son délire ne permet de le rattacher à la constitution paranoïaque.

Nous pouvons donc penser que le délire de persécution qui se présente à nous est un *délire réactionnel* et cela nous incite à chercher plus loin qu'une disposition constitutionnelle.

D'autre part, cette paranoïa présente un autre caractère : loin d'empirer ou de rester chronique, elle semble au contraire *régresser et prendre un aspect bénin.*

Ces deux constatations nous permettent donc de rattacher le délire de persécution de notre sujet :

1°) Aux descriptions de *Paranoïa réactionnelle* données par Bleuler qui, s'opposant à Sérieux et Capgras, trouve l'explication du délire dans une série de réactions à des situations vitales humiliantes sur le plan éthique, liées à des complexes affectifs et qu'il place dans les phénomènes catathymiques. Plus tard, Kehrer a poursuivi les investigations de Bleuler en étudiant les réactions psychiques à des conflits vitaux typiques.

2°) Aux descriptions de « *Paranoïa bénigne* » de Friedmann (1905) et de « *Paranoïa abortive* » de Gaupp (1) (1909) dont Lange, en 1924, a montré qu'elles entraient dans le cadre des conceptions de Kraepelin qui, d'ailleurs, y avait fait allusion lui-même en 1915.

Le délire de persécution de Blaise étant ainsi situé, nous avons à rechercher *les bases* sur lesquelles il repose.

---

(1) Un fait particulièrement concordant avec notre cas, est la remarque de Gaupp que les idées de persécution sont orientées dans le cas de paranoïa abortive vers des groupes sociaux déterminés, et que le médecin lui-même n'est jamais compris dans les persécuteurs.

Ce sont l'étude de la personnalité de Blaise et sa classification caractérologique qui nous permettent de déceler les bases que nous recherchons à cette paranoïa réactionnelle et bénigne.

Nous la trouvons, en effet, dans le sentiment d'infériorité (Adler) survenant chez un sujet à caractère sensitif (Kretschmer) et c'est le rapprochement entre ce complexe d'infériorité et sa compensation psychotique de type paranoïaque qui a incité Monsieur Jean Delay à individualiser la Paranoïa de compensation.

« Il est des cas », écrit-il, « dans lesquels l'attitude « paranoïaque devant la vie apparaît si clairement « le résultat d'un *mécanisme de compensation du « complexe d'infériorité,* que nous proposons de les « désigner sous le terme de *Paranoïa de compensa- « tion.* Il s'agit de sujets dont le caractère est du type « sensitif » de Kretschmer, ils sont délicats, timorés, « scrupuleux, impressionnables. Sous l'influence « d'une situation sociale opprimante et d'événements « tels que l'échec, ils adoptent une attitude extérieure « agressive et arrogante, en contradiction foncière « avec leurs exigences affectives. Ils vivent ainsi dans « une tension aiguë et pénible, et peuvent, à l'occa- « sion de circonstances diverses, faire une psychose « réactionnelle ayant toute l'apparence du délire « d'interprétation classique de Sérieux et Capgras. « Néanmoins, le pronostic est tout différent : tandis « que la structure délirante de la paranoïa classique « est inébranlable, le délire des sensitifs a la valeur « d'une bouffée réactionnelle et peut, s'il est entre- « pris à temps, rétrocéder rapidement et guérir.

« Il s'agit là de formes que le Psychiâtre voit plus « souvent dans la clientèle de ville que dans le milieu « asilaire ».

Vu : le Doyen de la Faculté,
BAUDOUIN.

Vu : le Président de thèse,
CHABROL.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Paris
Gilbert GIDEL.

BIBLIOGRAPHIE

ADLER (A.). — Uber den nervösen Charakter. 1912. (Traduction française de ROUSSEL : « Le Tempérament nerveux » Payot, 1926).

AIKINS (H. A.). — Woman and the masculine protest. (*Journal of abnormal Psychology*, oct.-déc. 1927).

ALEXANDER (F.). — Relation of inferiority feelings to guilt feelings. (*International Journal of Psychoanalysis*. Jan. 1938).

ANTHEAUME et TREPSAT. — Délire de persécution disparu en trois ans. (*Encéphale*, 1920, p. 106).

BLEULER (E.). — Affektivität, Suggestibilität, Paranoïa. Halle a. S. 1926.

CLAUDE (H.). — Etat psychasthénique. Sentiment d'infériorité. (*Revue générale de Clinique et de Thérapeutique*, 11 nov. 1933).

CLAUDE et MONTASSUT. — La compensation idéo-affective. (*Encéphale*, 1925, p. 557).

CLÉRAMBAULT (G. G. de). — Délires passionnels : Erotomanie, revendication, jalousie. (*Bulletin de la Société clinique de Médecine mentale*, 21 fév. 1921).

DELAY (Jean). — Complexe d'infériorité et Paranoïa. (*Leçon* faite à la Clinique des maladies mentales et de l'encéphale de la Faculté de Médecine de Paris, le dimanche 6 décembre 1942).

— Complexe d'infériorité et Homosexualité. (*Leçon* faite à la Clinique des maladies mentales et de l'encéphale de la Faculté de Médecine de Paris, le dimanche 28 février 1943).

— La Paranoïa de compensation. (*Communication* faite à la Société Médico-psychologique le 25 janvier 1943).

— Une Paranoïa de compensation (avec M. TALAIRACH. (*Communication* faite à la Société Médico-psychologique le 25 janvier 1943).

— Complexe d'infériorité et Paranoïa de compensation. (Mémoire in *Revue Suisse de Psychologie et de Psychologie pathologique* (sous presse).

DELMAS et BOLL. — La Personnalité humaine, son analyse. Flammarion, 1931.

DIDE et GUIRAUD. — Psychiâtrie du médecin praticien. Masson, 1929.

DUCKWALL (B. F.). — Inferiority complex in military service. (*Military Surgeon,* nov. 1932).

DUKES (C.). — Inferiority of organs. (*Psyche,* jul. 1929).

DUPOUY (R.), PICHARD (H.), ALTMAN (M.). — Mythomanie de compensation par sentiment d'infériorité. (*Annales médico-psychologiques*. Mai 1932).

ESQUIROL. — Des maladies mentales, 1838.

EY (H.). — Hallucinations et délires, 1934.

EY et ROUART. — Essai d'application des principes de JACKSON à une conception dynamique de la Neuropsychiâtrie, 1938.

FREUD (S.). — Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de Paranoïa. (*Revue française de Psychanalyse*, 1932, n° 1).

— Trois essais sur la théorie de la sexualité. (Traduit par REVERCHON, 1932).

— Introduction à la Psychanalyse. (Traduit par JANKELEVITCH), 1932.

FENLASSON (A. F.), HERTZ (H. R.). — College students and feelings of inferiority. (*International Journal of Psychoanalysis*. Jan. 1938).

GARDNER (G. E.), PIERCE (H. D.). — Inferiority feelings of college students. (*Journal of abnormal Psychology*. Avr.-Juin 1929).

GENIL-PERRIN. — Les Paranoïaques. Maloine, 1926.

HAMPTON (F. A.). — Shyness. (*Journal of Neurology and Psychiatry*. Oct. 1927).

HEIDBREDER (E. F.). — Normal inferiority complex. (*Journal of abnormal Psychology*. Oct.-déc. 1927).

HOWE (E. G.). — Guilt and inferiority. (*The Lancet*, 14 mars 1931).

ICHOCK (G.). — Die sozialpsychologische Bedeutung der Tüberküloseverbreitungs. (*Zeitschrift für Tüberkülose*, 1930).

JASPERS. — Psychopathologie générale, 1928.

JONES (E.). — Inverse inferiority. (*International Journal of Psychoanalysis*. Avr. 1930).

KRAEPELIN. — Klinische Psychiatrie. Berlin, 1927 (9e édition).

KRETSCHMER (E.). — Der sensitive Beziehungswahn. Springer. Berlin, 1927.

LACAN (J.). — De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité. *Thèse*, Paris, 1932.

LAIGNEL-LAVASTINE, BARBE, DELMAS. — La pratique psychiâtrique. Baillère, 1929.

LASÈGUE. — Le Délire des persécutions in « *Etudes médicales* ». T. I., p. 545, 1884.

LÉVY-VALENSI. — Précis de Psychiâtrie. Baillère, 1926.

LOWER (L. G.). — Competition and conflict over difference. Inferiority complex in Psychopathology of childhood. (*Mentale Hygien.*, avril 1928).

MAGNAN. — Du délire des persécutions. (*Gazette médicale*. Oct.-nov. 1877).

MIDDLETON (W. C.). — Denonciation and the inferiority complex. (*Journal of abnormal and social Psychology*. Jan. 1933).

MIGNARD et MONTASSUT. — Un délire de compensation. (*Encéphale*, 1924).

MULLER DE LA FUENTE. — Fanatismus, ein Sympton der Minderwertigkeit. (*Deutsche medizinische Zeitschrift*. 15 août 1930).

ORBISON (T. J.). — Constitutional psychopathic inferior personality with and without psychosis, a fertil soil for delinquency. (*California and western Medicine*, Fev. 1929).

PETIT (P.). — Les délires de persécution curables. *Thèse*, Paris, 1937.

REGIS. — Précis de Psychiâtrie, 1913.

SAUSSURE (R. de). — Les sentiments d'infériorité. (*Revue française de Psychanalyse*, 1934, p. 655).

— Les sentiments d'infériorité. (*Annales médico-psychologiques*. Nov. 1935, p. 556).

SCHIFF. — Les Paranoïas et la Psychanalyse. (*Revue française de Psychanalyse*, 1935, n° 1).

SÉRIEUX et CAPGRAS. — Les folies raisonnantes, le délire d'interprétation. Alcan, 1909.

TARGOWLA et DUBLINEAU. — L'intuition délirante. Maloine, 1931.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 11

PREMIÈRE PARTIE

DOCTRINE

Chapitre Premier. — LA NOTION DE PARANOÏA.... 13

Chapitre II. — INFÉRIORITÉ ET COMPENSATION.

1) Infériorité 19
2) Compensation 36

DEUXIÈME PARTIE

ETUDE CLINIQUE : LE CAS BLAISE

Chapitre Premier. — BIOGRAPHIE.

1) Vie extérieure..... 51
2) Vie intérieure : le développement psychologique de la personnalité..... 67

Chapitre II. — LE DÉLIRE.

1) Examen clinique 84
2) Evolution 97

CONCLUSIONS 129
BIBLIOGRAPHIE 133

Imp. spéciale de la Librairie Le François, 91, bd St-Germain, Paris